

Comprendre le *Québec rural*



Bruno JEAN, Stève DIONNE et Lawrence DESROSIERS

Cet ouvrage est publié par la **Chaire de recherche du Canada en développement rural**, avec la collaboration du GRIDEQ (Groupe de recherche interdisciplinaire sur le développement régional, de l'Est du Québec) et du **CRDT** (Centre de recherche sur le développement territorial).

Les propos tenus dans cet ouvrage n'engagent que la responsabilité des auteurs.

La publication de cet ouvrage a été rendue possible grâce à l'aide financière du Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire (MAMROT) du Québec.

Mise en page et conception de la page couverture
Geneviève THIBAUT – L'Avantage Impression

Photographies de la couverture
Ron GARNETT – AirScapes.ca
Mario BÉLANGER – Université du Québec à Rimouski

Pour obtenir cette publication :

GRIDEQ

300, allée des Ursulines
Rimouski (QUÉBEC) Canada
G5L 3A1
Téléphone : 418 723-1986, poste 1441 ou 1440
Télécopieur : 418 724-1847
Courriel : grideq@uqar.qc.ca

ISBN : 978-2-920270-89-3

Tous droits réservés © 2009
Université du Québec à Rimouski
Chaire de recherche du Canada en développement rural - GRIDEQ – CRDT

Dépôt légal – 3^e trimestre 2009
Bibliothèque et Archives nationales du Québec / Bibliothèque et Archives Canada
Imprimé au Canada



TABLE DES MATIÈRES

<u>INTRODUCTION</u>	5
<u>LE QUÉBEC RURAL</u>	9
Population	11
Territoire	13
Histoire	17
Représentations	21
<u>UNE RURALITÉ EN MOUVEMENT</u>	25
Démographie	26
Migrations	29
Activités économiques	31
Marché du travail	39
Produit intérieur brut « rural »	42
Revenus	44
Scolarisation	47
Une ruralité en restructuration	49
<u>DE NOUVELLES FORMES DU RURAL</u>	53
L'innovation au cœur du rural	55
Une agriculture renouvelée	56
Une nouvelle foresterie	58
La culture et la renaissance rurale	61
Des rapports urbains-ruraux en mutation	64
Vers un développement territorial solidaire	67
Des communautés rurales qui se mobilisent	68
Une politique publique appropriée	69
Territoires ruraux, territoires d'avenir	73
<u>CONCLUSION</u>	75
<u>BIBLIOGRAPHIE</u>	78



INTRODUCTION

Le développement du monde rural, de ses communautés et de son économie, dépend de plusieurs facteurs tels que la présence de ressources naturelles et humaines de qualité, la disponibilité de services publics, l'accessibilité à des emplois valorisants et bien rémunérés. La finalité du développement rural est de rendre vivantes et durables les communautés rurales, devenues capables de renforcer leurs propres capacités pour relever les défis qui se posent à chaque type de milieu. À cet égard, le Québec rural fait face lui aussi à plusieurs enjeux de développement que nous devons rendre intelligibles.

La diminution, depuis des décennies, de la proportion des emplois liés à l'exploitation des ressources primaires, principalement en agriculture et en foresterie, est l'une des tendances qui aura eu les effets les plus considérables sur l'évolution du monde rural. Cette tendance pose un défi particulier à des territoires entiers dont les économies demeurent dépendantes de ces ressources naturelles qui, paradoxalement, lui procurent de moins en moins d'emplois. L'ouverture au peuplement et à une occupation humaine permanente de plusieurs régions rurales québécoises a été légitimée par ces opportunités économiques d'extraction et de transformation, souvent sommaires, de leurs ressources naturelles. Au point où il est usuel de parler de ces territoires, tributaires des marchés extérieurs de matières premières, comme de « *régions-ressources* ». Plusieurs de ces territoires parviennent encore difficilement à mettre en place une véritable diversification de leur base économique, qui est maintenant perçue comme la garantie de leur viabilité à long terme.

Les défis de la mondialisation et de la compétition internationale questionnent les capacités de reconversion économique locale d'autres territoires ruraux, fortement manufacturiers, des régions centrales. Alors que la dynamique de développement des régions rurales éloignées est impulsée par la grande entreprise, les régions centrales sont le fief des petites et moyennes entreprises fortement intégrées à l'économie globale mondialisée.

Dans les zones rurales éloignées, la faible densité rend moins intéressante la couverture par l'offre commerciale des biens et services. Ces facteurs rendent moins attractifs certains territoires alors que dans d'autres, au contraire, ces mêmes facteurs, associés à des aménités valorisées (paysages, environnement naturel, faible densité, petites communautés, etc.), deviennent le fer de lance d'un nouveau développement fondé sur la fonction résidentielle, la villégiature ou encore le récréotourisme.

Toutes ces transformations sont vécues différemment selon les dynamiques socioéconomiques propres à chaque territoire rural. Certains s'adaptent et connaissent une croissance soutenue; ils atteignent des niveaux élevés de prospérité et ils sont capables de se projeter dans l'avenir. D'autres, faisant face aux

mêmes défis, ont moins de chance et d'opportunités, et pour des raisons diverses arrivent difficilement à s'adapter aux transformations des économies rurales. Enfin, d'autres encore ne parviennent pas à inverser leur trajectoire descendante de développement, et se retrouvent en déstructuration, en déclin démographique, économique, social.

Pourtant, toute communauté rurale est candidate au développement, et sa dynamique évolutive peut changer rapidement, dans un sens comme dans l'autre. Car à l'échelle des petites collectivités rurales, des changements, en apparence mineurs, peuvent y produire de grands effets; si une municipalité rurale de 1 000 habitants perd dix emplois, cela est équivalent à la perte de plusieurs milliers dans l'économie montréalaise. Pourtant, ce dernier événement apparaît spontanément bien plus important que le premier qui est tout aussi dramatique à l'échelle de cette petite collectivité.

Au Québec, le monde rural demeure encore dépendant des ressources naturelles tout en présentant un éventail élargi d'autres activités économiques. C'est à cette enseigne que l'on voit apparaître de nouvelles formes de ruralité émergentes, notamment avec la montée de la sensibilité écologique. De cette évolution, il en résulte un accroissement des différenciations internes de la ruralité québécoise, un trait décisif qui est pourtant mal connu, peu documenté, et qui ne se résume pas à une simple question de disparités. Celles-ci, au contraire, se sont globalement atténuées dans le courant des dernières décennies.

Au Québec, nous ne disposons pas encore de synthèses d'envergure sur ce phénomène de la reconfiguration spatiale des systèmes ruraux. De tels travaux permettraient de se donner une vision renouvelée des réalités rurales contemporaines à travers une typologie appropriée et capable de rendre compte de cette pluralité des « ruralités », de leurs bases économiques et de leurs identités.

Le présent ouvrage se veut une contribution à ce nécessaire travail d'actualisation des connaissances sur les nouvelles réalités rurales au Québec. Son objectif est d'offrir des informations et des analyses pour comprendre le Québec rural et sa contribution, décisive mais mésestimée autant ici qu'ailleurs, au développement de toute la société québécoise. Les communautés rurales, cadre de vie d'un habitant sur quatre, contribuent de manière significative à l'économie du Québec. Comprendre le Québec rural, cela veut aussi dire poser un regard nouveau sur cette ruralité pour identifier ses problèmes mais surtout pour apprécier son dynamisme socioéconomique, ses capacités d'adaptation et son apport significatif au développement social et économique du Québec dans son ensemble.







LE QUÉBEC RURAL

Quatre-vingt-dix pour cent du territoire habité, le quart de toute la population, produit d'une histoire et investi de sens; une dimension vitale et durable du Québec contemporain

Qu'est-ce que le rural? Pendant que les scientifiques cherchent encore une définition faisant consensus, le simple citoyen est capable de dire s'il demeure en ville ou à la campagne. Les critères solides définissant la ruralité font toujours référence à la notion de faible densité : géographique (dispersion, rapport à l'espace, mobilité, etc.) et sociologique (petites communautés, sociétés d'interconnaissance, etc.). Mais les attributs de la ruralité varient en fonction des cultures et des sociétés, ce qui montre bien que nous avons affaire à une réalité socialement construite. Les populations urbaines, davantage en mesure d'influencer l'opinion publique et les décideurs politiques, ont plus de poids dans ce processus de construction sociale de la ruralité.

Le Québec rural rassemble des territoires, des ressources, des paysages, des économies, des populations, des histoires, des représentations, des projets de développement. Ce « *monde rural* » a toujours été et continue d'être une partie vitale du Québec contemporain. Le quart des Québécois font l'expérience quotidienne de la ruralité. Aujourd'hui, le Québec rural rassemble près de 2 000 000 de personnes et occupe 90 % du territoire habité, soit environ 180 000 km².

Distribué dans quelque mille municipalités locales fortement attachées à leur identité, le Québec rural se déploie dans 91 territoires ou parties de territoire administratif supralocal liés aux *municipalités régionales de comté* (MRC ou territoires équivalents), et qui constituent le territoire d'application de la *Politique nationale de la ruralité*¹.

¹ Un regroupement en quatre catégories, permettant d'obtenir des profils relativement homogènes, servira de base à la présentation de statistiques et de données dans les pages suivantes. Pour les fins du présent exercice, le Québec rural est donc divisé entre : les milieux essentiellement ruraux (62 territoires de MRC essentiellement ruraux; 31 en régions dites centrales, 31 en régions dites éloignées), les milieux ruraux au voisinage d'une ville moyenne « *en région* » (21 parties rurales de territoires de MRC mixtes, c.-à-d. contenant une agglomération urbaine ou ville moyenne dont la population varie de 20 000 à 80 000 habitants), et les milieux ruraux périurbains (10 parties rurales de territoires de MRC en périphérie immédiate de Montréal et de Québec).

Le Québec rural contemporain présente une panoplie d'activités économiques diversifiées allant de l'agriculture commerciale à l'exploitation de la forêt, de l'activité manufacturière aux mines, des pêcheries au récréotourisme et à la villégiature. En relation étroite avec les zones urbaines pour les échanges économiques, le travail, les loisirs et la consommation (au sujet de laquelle ils partagent les mêmes habitudes de vie que les urbains), les ruraux n'ont jamais été aussi mobiles, ne sont jamais « *allés en ville* » aussi souvent. Ces quelques traits du Québec rural d'aujourd'hui remettent en question plusieurs préjugés hérités d'un monde rural en mutation et dont les populations urbaines ne prennent pas toute la mesure. Le Québec rural d'aujourd'hui est très différent des campagnes d'autrefois; il est fortement différencié entre les territoires ruraux des régions éloignées, ceux des régions centrales, ceux au voisinage des villes moyennes, et ceux périurbains.



POPULATION

Près de deux millions de personnes qui vivent dans un millier de municipalités locales, communautés de petite taille, d'interconnaissance, dispersées du voisinage des métropoles jusqu'aux marges de l'écoumène

Le Québec compte environ 1 950 000 personnes habitant en milieu rural selon la définition de la ruralité adoptée par la *Politique nationale de la ruralité* du Québec et d'après le dernier recensement de 2006. Elles représentent 26,2 % de sa population totale de 7,4 millions d'habitants. À partir de critères sensiblement différents, Statistique Canada estime que cette proportion oscille autour de 20 %. Cette différence s'explique par le fait que cette politique rurale comptabilise comme rurale et non urbaine la population des petites villes et des centres de services localisés en région rurale.

Les ruraux représentent donc environ le quart de la population totale au Québec et se répartissent ainsi : 1 380 000 vivent en milieu essentiellement rural (70 % des ruraux), quelque 410 000 vivent dans la partie rurale d'un territoire comprenant une agglomération urbaine, c'est-à-dire au voisinage d'une ville moyenne (20 %), et 160 000 vivent en zone rurale péri-métropolitaine, c'est-à-dire en périphérie immédiate de Montréal et de Québec (10 %).

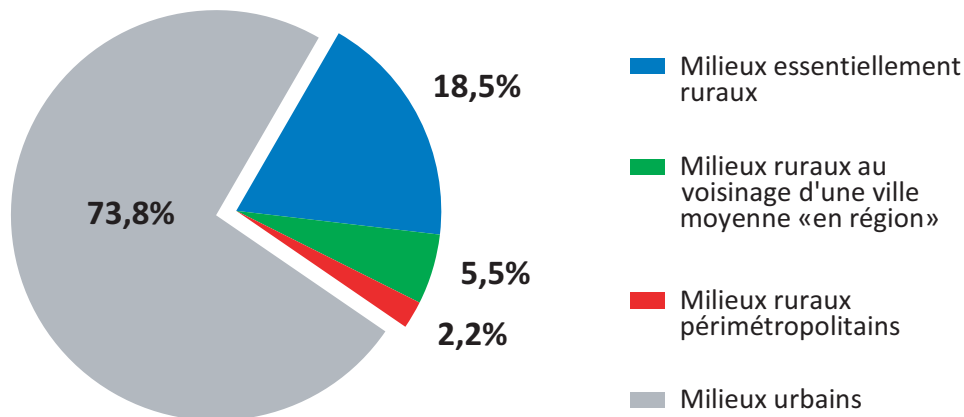


Figure 1

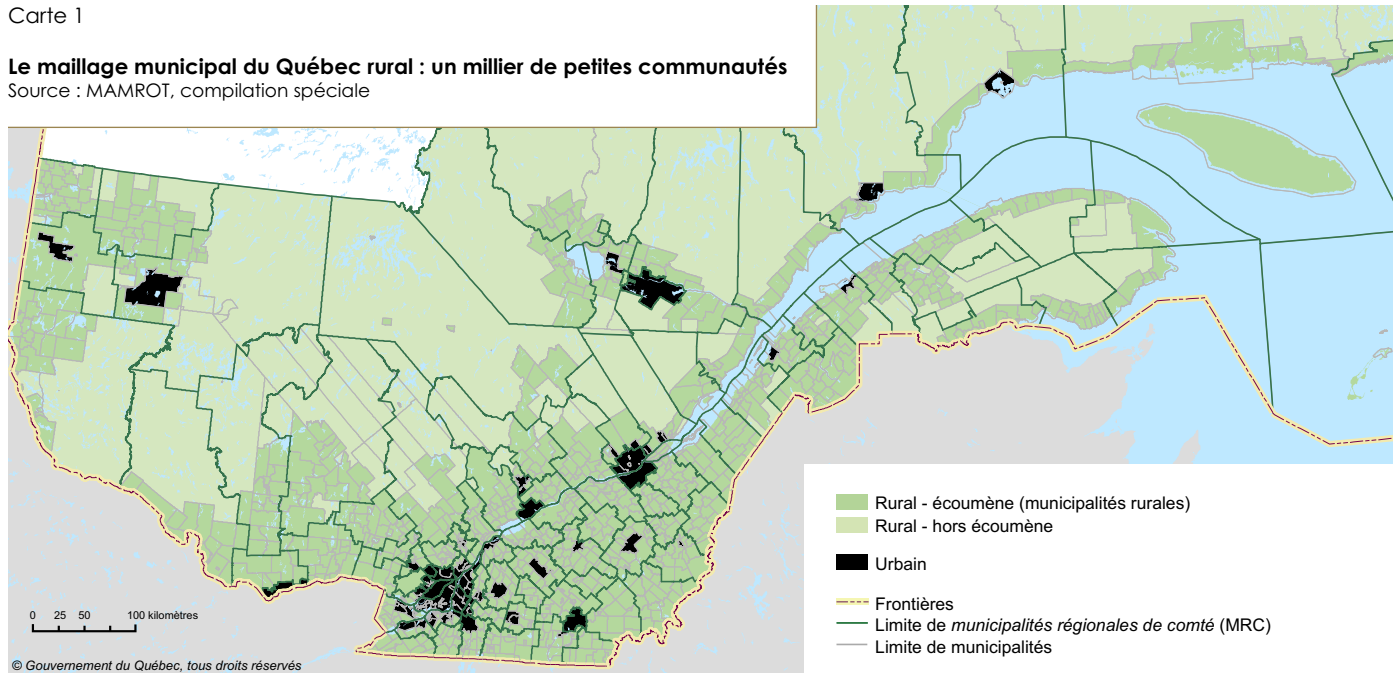
Proportion des ruraux et des urbains dans la population totale du Québec, en 2006

Source :
Statistique Canada,
Recensement de la population;
MAMROT, compilation spéciale

Carte 1

Le maillage municipal du Québec rural : un millier de petites communautés

Source : MAMROT, compilation spéciale



Sur le plan régional, 73 % des ruraux, soit près de 1 430 000 personnes, vivent dans ce que l'on appelle le Québec des régions centrales² alors qu'ils sont 27 %, c'est-à-dire environ 520 000 personnes, à vivre dans les régions dites éloignées ou périphériques³.

Cette répartition a changé depuis plusieurs décennies en raison d'une évolution différenciée des trajectoires démographiques selon ces divers types de territoire.

2 Chaudière-Appalaches, Capitale-Nationale, Centre-du-Québec, Mauricie, Estrie, Montérégie, Lanaudière, Laurentides et Outaouais.

3 Gaspésie – Îles-de-la-Madeleine, Bas-Saint-Laurent, Côte-Nord, Saguenay – Lac-Saint-Jean, Abitibi-Témiscamingue et Nord-du-Québec.

TERRITOIRE

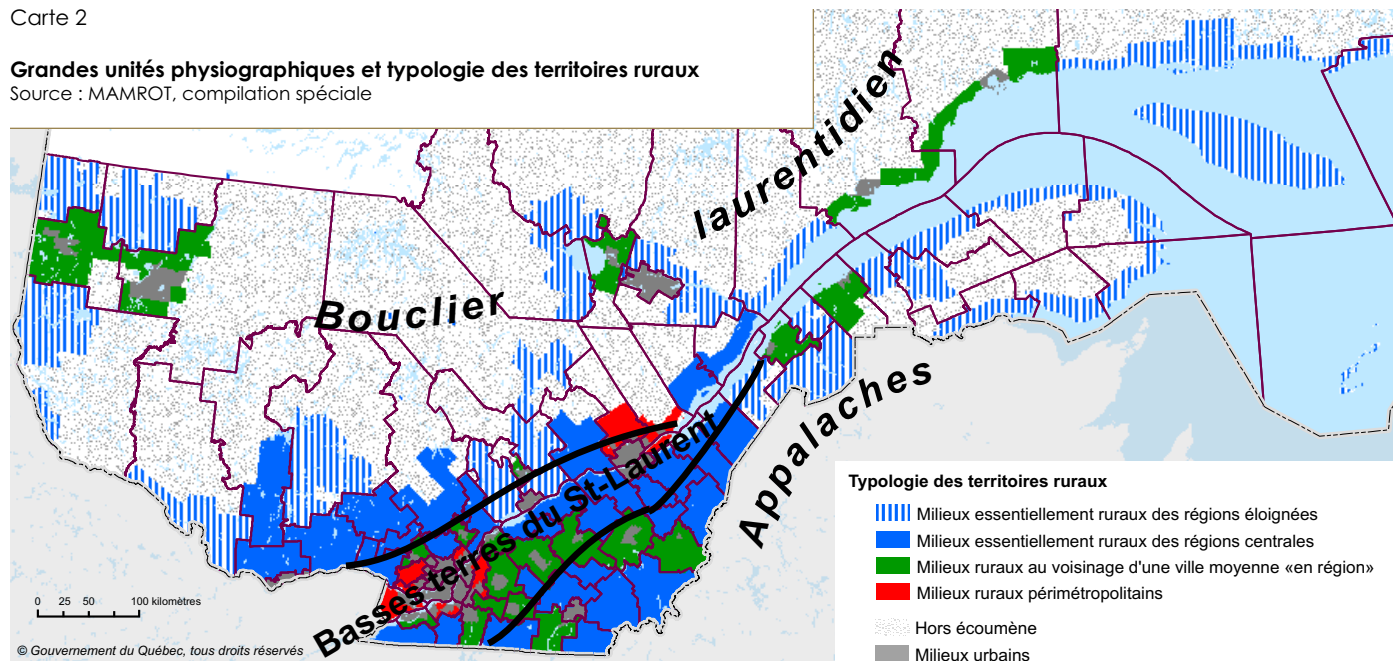
Le territoire rural est le cœur du pays habité, un pays de distance et de dispersion dont l'ancrage historique se situe dans les basses terres de la vallée du Saint-Laurent et déborde, « en région », sur les plateaux appalachiens et l'immense bouclier laurentidien.

Dans sa géographie, marquée par la nordicité, le Québec s'inscrit comme une société du Nouveau Monde dont il en présente maintes caractéristiques : écoumène limité, présence de fronts pionniers, etc. Si le Québec s'étend sur environ 1,5 million de km² terrestres (dont la tenure est publique à 92 %), cette superficie est à 87 % hors écoumène⁴. L'écoumène québécois, le territoire véritablement habité, ne compte que pour une fraction de cet espace : environ 190 000 km² (13 %), une superficie qui représente près de la moitié de celle du Japon ou encore de l'Allemagne, environ deux fois celle de la Hongrie ou du Portugal, plus de six fois celle de la Belgique.

Carte 2

Grandes unités physiographiques et typologie des territoires ruraux

Source : MAMROT, compilation spéciale



4 C'est-à-dire qu'elle correspond aux immensités de la forêt boréale, de la taïga et de la toundra sauvage du Moyen et du Grand Nord, certes sillonnées, visitées, exploitées (chasse, pêche, activités traditionnelles amérindiennes, exploitation forestière intensive mais sans établissement permanent) mais inhabitées à proprement parler.

Circonscrire la ruralité québécoise nécessite de faire référence à la notion d'écoumène qui correspond au territoire municipalisé comprenant les terres généralement en régime de propriété privée. Le Québec rural représente la presque totalité de ce territoire habité : 177 000 km², peuplés à la densité moyenne de 11 habitants/km². Cette densité varie d'environ 5,6 habitants/km² dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, à 17,4 habitants/km² dans ceux des régions centrales pour atteindre 39,3 habitants/km² dans les milieux ruraux périurbains. Il s'agit de densités plus faibles qu'en Europe, comparables à d'autres sociétés du Nouveau Monde (États-Unis, Australie, etc.).

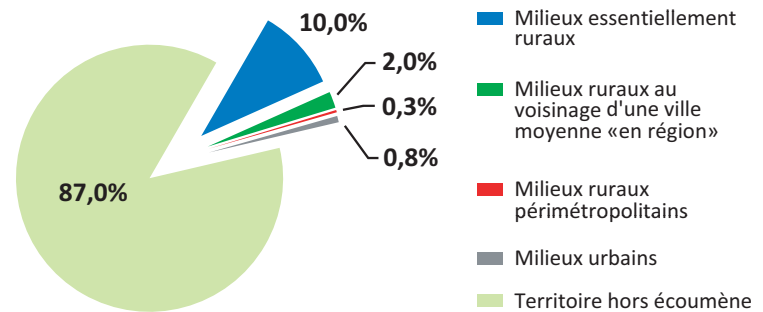
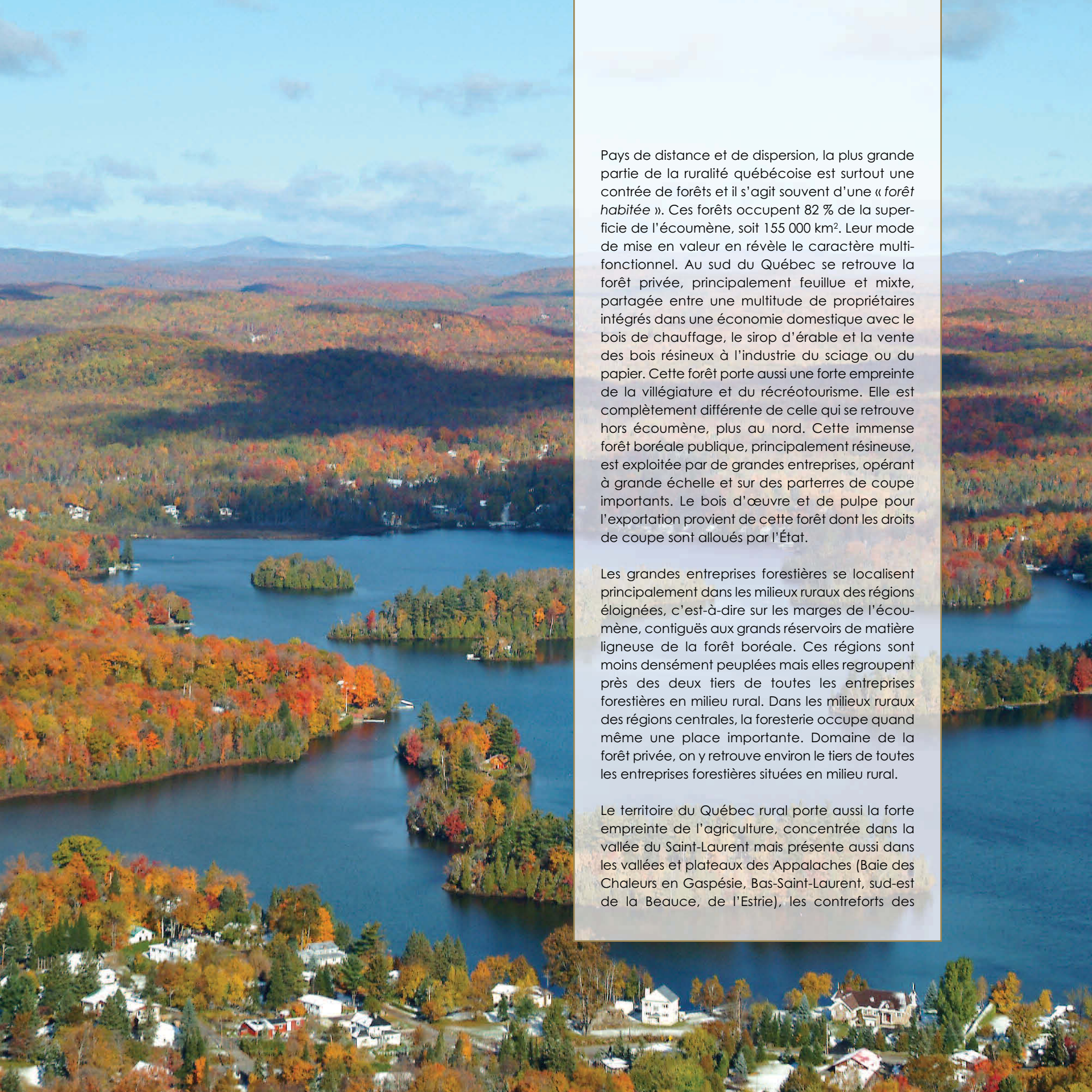


Figure 2

Ventilation de la superficie terrestre du Québec par types de milieu

Source : MAMROT, Service de la géomatique, compilation spéciale





Pays de distance et de dispersion, la plus grande partie de la ruralité québécoise est surtout une contrée de forêts et il s'agit souvent d'une « forêt habitée ». Ces forêts occupent 82 % de la superficie de l'écoumène, soit 155 000 km². Leur mode de mise en valeur en révèle le caractère multifonctionnel. Au sud du Québec se retrouve la forêt privée, principalement feuillue et mixte, partagée entre une multitude de propriétaires intégrés dans une économie domestique avec le bois de chauffage, le sirop d'érable et la vente des bois résineux à l'industrie du sciage ou du papier. Cette forêt porte aussi une forte empreinte de la villégiature et du récréotourisme. Elle est complètement différente de celle qui se retrouve hors écoumène, plus au nord. Cette immense forêt boréale publique, principalement résineuse, est exploitée par de grandes entreprises, opérant à grande échelle et sur des parterres de coupe importants. Le bois d'œuvre et de pulpe pour l'exportation provient de cette forêt dont les droits de coupe sont alloués par l'État.

Les grandes entreprises forestières se localisent principalement dans les milieux ruraux des régions éloignées, c'est-à-dire sur les marges de l'écoumène, contiguës aux grands réservoirs de matière ligneuse de la forêt boréale. Ces régions sont moins densément peuplées mais elles regroupent près des deux tiers de toutes les entreprises forestières en milieu rural. Dans les milieux ruraux des régions centrales, la foresterie occupe quand même une place importante. Domaine de la forêt privée, on y retrouve environ le tiers de toutes les entreprises forestières situées en milieu rural.

Le territoire du Québec rural porte aussi la forte empreinte de l'agriculture, concentrée dans la vallée du Saint-Laurent mais présente aussi dans les vallées et plateaux des Appalaches (Baie des Chaleurs en Gaspésie, Bas-Saint-Laurent, sud-est de la Beauce, de l'Estrie), les contreforts des



Laurentides, et dans quelques bassins isolés du bouclier laurentidien (Lac Saint-Jean, certaines parties de l'Abitibi et du Témiscamingue). Environ 16 % de la superficie de l'écoumène québécois (soit près de 30 000 km²) représente des terres agricoles utilisées plus ou moins intensivement : environ 11 000 km² dans les milieux essentiellement ruraux des régions centrales (surtout la Montérégie, le Centre-du-Québec, Chaudière-Appalaches, les Basses-Laurentides, Lanaudière, etc.), 8 000 km² dans ceux des régions éloignées (surtout le Bas-Saint-Laurent, le Lac-Saint-Jean, l'Abitibi, etc.), et le reste, soit environ 9 000 km², en milieux ruraux au voisinage des villes moyennes et de la métropole. Les régions centrales, en raison d'avantages agroclimatiques et pédologiques, sont les plus productives à l'hectare (céréales, maïs). Les pressions environnementales y sont les plus fortes avec la pollution des cours d'eau et des nappes phréatiques, les monocultures nécessitant de fortes quantités d'intrants chimiques, l'érosion des sols ou leurs problèmes de compaction. Dans les régions intermédiaires ou plus éloignées, les terres sont principalement utilisées pour les grandes productions végétales destinées à la culture dominante : l'élevage laitier sur la base d'un système fourrager

Pour compléter ce portrait du territoire rural québécois, il faut ajouter la ruralité côtière de la Gaspésie et de la Côte-Nord avec leur mince chapelet de villages où les pêcheries sont maintenant limitées par une réduction sévère des stocks de poissons. Il faut mentionner également le Québec nordique, avec plusieurs communautés isolées, le plus souvent autochtones, et qui ne sont pas reliées au réseau routier.

La distribution spatiale de ces activités se présente globalement de la manière suivante : la ruralité agricole caractérise les régions centrales et au voisinage des villes moyennes, la ruralité forestière et de la pêche caractérise les régions éloignées, périphériques, formant les marges de l'écoumène.

HISTOIRE

La société québécoise fut d'abord « urbaine » à l'époque de la colonie française, puis elle s'est ruralisée avec la Conquête anglaise pour redevenir au 20^e siècle une société urbaine. Cette histoire, c'est l'histoire des sociétés jeunes du Nouveau Monde cherchant à occuper leur propre territoire

L'histoire rurale du Québec n'a pas la profondeur de celle des pays européens. Le peuplement de la Nouvelle-France a été relativement lent car l'administration coloniale a été longtemps plus intéressée par la lucrative traite des fourrures avec les peuples amérindiens que par la colonisation systématique. Du reste, l'hinterland était sous le contrôle amérindien et les premiers peuplements furent modestes, au gré des échanges et des alliances. L'agriculture n'était pas basée sur des produits d'exportation coloniaux classiques (comme la canne à sucre aux Antilles) et elle n'a pas engendré de grandes exploitations agricoles. Elle a été plutôt familiale sans être pour autant une agriculture paysanne car le régime seigneurial français, même comme mode original de peuplement, n'a pas eu le temps d'imposer une marque sur l'occupation et le contrôle du sol comme la paysannerie européenne des siècles passés.

L'hydrographie, avec le fleuve Saint-Laurent et les rivières comme voies de communication, le climat nordique et la sociabilité singulière des premiers « habitants » ont permis la mise en place d'une première innovation sociale majeure : le rang d'habitat. Il s'agit d'un mode d'occupation des terres qui sont découpées en lopins individuels en forme de longues bandes étroites à partir du fleuve, reliées par un chemin appelé le rang, qui assure une proximité des exploitants agricoles entre eux et facilite diverses formes d'entraide et un fort esprit communautaire. Avec le temps, les villages sont apparus comme des renflements d'un rang où il se produisait une densification des habitations autour des fonctions institutionnelles avec l'église, commerciales avec les artisans et résidentielles avec les agriculteurs retraités.

Un autre trait distinctif et méconnu de cette histoire rurale, c'est son articulation avec une économie mondialisée dès les débuts de l'aventure coloniale française et qui s'est poursuivie avec la conquête britannique. Chaque époque a connu une exportation dominante : les fourrures à l'époque de la Nouvelle-France, le bois d'œuvre durant la 1^{re} moitié du 19^e siècle, le bois de sciage pour les États-Unis durant la 2^e moitié du 19^e siècle, le bois de pulpe à papier au 20^e siècle. La ruralité québécoise contemporaine porte encore la marque de ce lien avec la forêt. Avec l'approvisionnement du marché britannique en beurre et en fromage à compter de la fin du 19^e siècle, cette agriculture tournée vers l'exportation a suscité un développement rural sans précédent. Au même moment, l'ouverture de l'Ouest canadien avec ses productions céréalières disqualifiait ce type de production sur les sols québécois, convertis depuis le tournant du siècle dans l'élevage laitier.

Jusqu'à la moitié du 20^e siècle, cette ruralité « d'autrefois » était fortement homogène sur les plans culturel et économique, essentiellement différenciée en quelques types facilement repérables. Le monde rural correspondait à un semis de paroisses plus ou moins semblables les unes aux autres. Une seule différence était perceptible, soit celle entre les vieilles paroisses riveraines du Saint-Laurent, celles des seigneuries, vivant au rythme d'une culture agraire, et les nouvelles paroisses de colonisation agroforestières des cantons où se forgeait un nouveau type social : le colon, un personnage distinct de l'habitant des basses terres laurentiennes.



Ces espaces ruraux ont été le théâtre de transformations profondes et accélérées, surtout à partir de la Seconde Guerre mondiale. Elles ont affecté une agriculture et une foresterie qui avaient traditionnellement caractérisé l'économie rurale et les formes d'occupation du territoire. Le nombre de fermes et la population agricole ont diminué rapidement sous les effets conjugués d'une concentration économique des exploitations (les fermes commerciales devenant de plus en plus grandes et capitalisées) et d'une concentration spatiale de l'agriculture (déprise agricole, recul des superficies cultivées, voire disparition de l'agriculture dans maintes localités). De même, la professionnalisation et la mécanisation du travail en forêt, et la surexploitation ou le déplacement des sites d'exploitation toujours plus loin ont contribué à faire disparaître l'activité forestière de nombreuses communautés et à réduire considérablement le nombre d'emplois associés à cette filière économique fondatrice. La concentration verticale dans les entreprises forestières allait produire le même effet de réduction des emplois au moment où les grands barrages hydroélectriques allaient permettre l'arrivée de grandes entreprises de production d'aluminium exerçant des effets structurants sur l'emploi et l'occupation du territoire.

Toutes ces transformations du milieu rural se sont déroulées pendant une période de forte croissance démographique et de croissance de l'économie industrielle et urbaine (les Trente glorieuses). La population rurale, de plus en plus mobile avec la généralisation de l'automobile et pénétrée des valeurs nouvelles avec le développement de la consommation et des médias de masse, a connu un élargissement de l'éventail des possibilités individuelles. Pour les jeunes ruraux, ayant obtenu un accès plus facile à l'éducation postsecondaire, la décision d'émigrer devenait alors irrésistible dans ce contexte économique favorable alors que le monde rural était en crise.

La tertiarisation de l'économie a modifié, durant la même période, la structure spatiale des économies rurales, c'est-à-dire la composition et la répartition des services publics et privés. L'accroissement toujours plus important de la mobilité individuelle, avec pour conséquence un élargissement de la fonction résidentielle des territoires ruraux, de même que le passage d'une économie des ressources naturelles à une économie du savoir, ont entraîné une reconversion industrielle et une nouvelle spécialisation des économies régionales. Il s'en est suivi un processus de concentration des fonctions et de différenciation des espaces ruraux entre les petites villes, les gros villages et les petites localités périphériques souvent en déclin.

La généralisation de la société de consommation et de la culture de masse urbaine a été aussi intense qu'ailleurs, ce qui a entraîné un questionnement sur l'existence même de la ruralité par les sciences sociales. Cette urbanisation des campagnes ne signifiait-elle pas la fin du règne rural? Il aura fallu un certain temps pour que les études rurales, au Québec comme au Canada, retrouvent leurs repères pour montrer comment se manifestent les nouvelles dynamiques d'une ruralité maintenant davantage plurielle, une ruralité qui ne disparaît pas mais qui change avec la généralisation de la modernité et de la postmodernité.





Cette histoire rurale, c'est aussi l'histoire d'une société obsédée par l'occupation de son territoire avec des établissements humains. C'est une histoire qui nous laisse un héritage fort riche de chansons, de danses, de contes et légendes, de traditions locales, de parlers régionaux. La présence amérindienne sur le territoire rural québécois a enrichi sa culture qui porte la marque des emprunts de plusieurs techniques et de plusieurs valeurs typiquement autochtones. Finalement, une architecture rurale originale a su s'adapter aux rigueurs du climat tout en s'inspirant d'une recherche esthétique. Ce patrimoine bâti, allant de l'humble demeure du défricheur de « terres neuves » aux majestueuses églises de villages, témoigne aussi d'une civilisation rurale bien enracinée et créatrice.



REPRÉSENTATIONS

*Si moins de monde qu'avant, en proportion, vit la ruralité, tout le monde en parle.
De nos jours, ce sont les urbains qui imposent leurs visions de ce que sont
ou devraient être les campagnes*

La taille d'une localité et la densité démographique sont les critères les plus fréquents pour identifier la ruralité. Mais ce sont plutôt les représentations collectives qui donnent le plus de sens à ce que représente ou signifie le monde rural à un moment donné. L'examen du processus de construction sociale de ces représentations montre qu'elles évoluent dans le temps et que leur contenu est largement défini par les populations urbaines, devenues majoritaires. Il montre aussi que les représentations sont sélectives et souvent en retard sur la réalité. Ainsi en est-il de cette vision du rural qui l'associe à l'agricole alors que l'agriculture n'est plus l'activité principale dans la plupart des milieux ruraux, et de la présence souvent dominante de la foresterie qui est occultée dans ces perceptions. Comme les gouvernants agissent en fonction des représentations qu'ils se donnent d'une réalité, et non seulement en fonction des connaissances objectives disponibles, la compréhension de ces représentations du rural est utile pour informer l'opinion publique et la décision politique.

Dans le discours social, avec le passage de la modernité naissante à la modernité avancée au Québec, la ruralité qui représentait une population traditionnelle, dépassée, en retard, et assistée par les gouvernements, a été définie comme un environnement riche en ressources naturelles et paysagères qu'il faut protéger. D'ailleurs, le discours politique n'est jamais loin du discours social; on a vu ce discours passer de la volonté d'aménagement rural dans une optique moderniste à un discours de préservation des campagnes dans une optique de développement durable. Dans les milieux académiques états-uniens, la ruralité d'autrefois, c'était des « *folk societies* », c'est-à-dire des sociétés traditionnelles. De nos jours, le rural n'est plus une société mais un espace souvent désigné par la notion de zones non métropolitaines.

Sous l'influence du regard urbain sur les campagnes, elles ont longtemps été représentées comme des espaces d'extraction des ressources naturelles. Avec la montée de sensibilité environnementale et des préoccupations pour une saine alimentation, cette représentation urbaine de la ruralité a changé. Les campagnes sont maintenant perçues comme un environnement à protéger, un patrimoine naturel à valoriser, des territoires propices aux activités récréotouristiques pratiquées par ces mêmes urbains. Ces nouvelles représentations des territoires ruraux, qui questionnent les pratiques productives des ruraux, constituent une occasion pour faire reconnaître le caractère profondément multifonctionnel des économies rurales et pour légitimer les interventions publiques visant à soutenir l'émergence de nouveaux usages des ressources rurales, tels que les bioénergies.

À la vérité, comme le montrent des enquêtes récentes, les représentations de la ruralité qui circulent dans l'espace public sont multiples et fortement différenciées selon le groupe social qui les porte. Alors que les jeunes urbains pensent le rural comme étant à la fois un milieu naturel avec des ressources à protéger, un espace de récréotourisme et un milieu marqué par l'hermétisme social, une mentalité d'assistés et le manque de services de proximité, les jeunes ruraux le voient comme un milieu offrant une très grande qualité de vie et, avec ses « *villages à visage humain* », comme un milieu « *en mode solution* » face à ses défis d'adaptation économique. Au même moment, les élus ruraux se représentent la ruralité comme un milieu où subsiste un sens de l'appartenance communautaire mais qui a été délaissé par les gouvernements vu son faible poids politique.



La culture rurale québécoise, avec son tissu de relations communautaires, avec l'ingéniosité de ses « *patenteux* », avec sa débrouillardise légendaire, connaît une renaissance avec l'arrivée de nombreux artisans valorisant diverses ressources du milieu, avec ses festivals qui attirent de plus en plus de monde, avec une intensification d'activités socioculturelles en lien avec l'industrie touristique (comme les nombreux théâtres d'été) et cette dimension culturelle vivante vient enrichir les représentations de cette ruralité québécoise accueillante, ouverte sur le monde.

Ces regards croisés sur le monde rural nous enseignent qu'avec l'émergence de la question environnementale et alimentaire, la ruralité devient l'affaire de tous, et donc des urbains. Une tâche essentielle consiste maintenant à produire des connaissances et à les partager avec ces populations urbaines encore méconnaissantes des réalités rurales actuelles. Ce faisant, les ruraux ne doivent plus penser les urbains comme des adversaires mais bien comme des partenaires d'un développement rural reposant sur une interdépendance ou une complémentarité rurale-urbaine mieux comprise et qui met en œuvre un véritable développement territorial solidaire au Québec.





UNE RURALITÉ EN MOUVEMENT

La ruralité québécoise n'a jamais cessé d'évoluer, de se transformer, de se recomposer; contrairement à une certaine idée assimilant les campagnes à un monde figé, traditionnel, en retard, les indicateurs socioéconomiques témoignent plutôt d'un Québec rural « en mouvement », de communautés « tricotées serrées » qui construisent cette nouvelle économie qui est le fer de lance de la revitalisation rurale



DÉMOGRAPHIE

Une population en croissance à proximité des villes et dans les régions centrales, mais dont la décroissance se poursuit dans les régions plus éloignées

La ruralité n'est pas synonyme de déclin démographique et, contrairement à une opinion largement répandue, la population rurale du Québec n'est pas en décroissance. En fait, depuis 1981, elle s'est accrue d'environ 9 %, soit de 161 000 personnes. Cette croissance a cependant été, de moitié, moindre que celle des villes. Avec une hausse de 18 %, représentant environ 840 000 personnes, cette augmentation des effectifs urbains explique la plus grande partie de l'accroissement de la population québécoise.

Si la croissance démographique urbaine, selon un schéma bien connu, se différencie entre une forte croissance des banlieues éloignées des centres-villes et un déclin relatif des quartiers centraux, il en va de même pour le milieu rural. L'augmentation de population a été très importante dans un petit nombre de milieux : le territoire rural périurbain de Montréal et de Québec (62 % depuis 1981, soit 62 000 personnes), ou encore dans la partie rurale d'une vingtaine de territoires situés au voisinage d'une ville moyenne (18,5 %, soit 64 000 personnes).

Dans les territoires essentiellement ruraux, la ligne de fracture principale oppose ceux des régions dites centrales, qui connaissent, eux aussi, des augmentations de population (11,1 %, soit 81 000 personnes) à ceux des régions dites éloignées qui continuent de voir diminuer leurs effectifs (-7,4 %, soit -45 000 personnes).

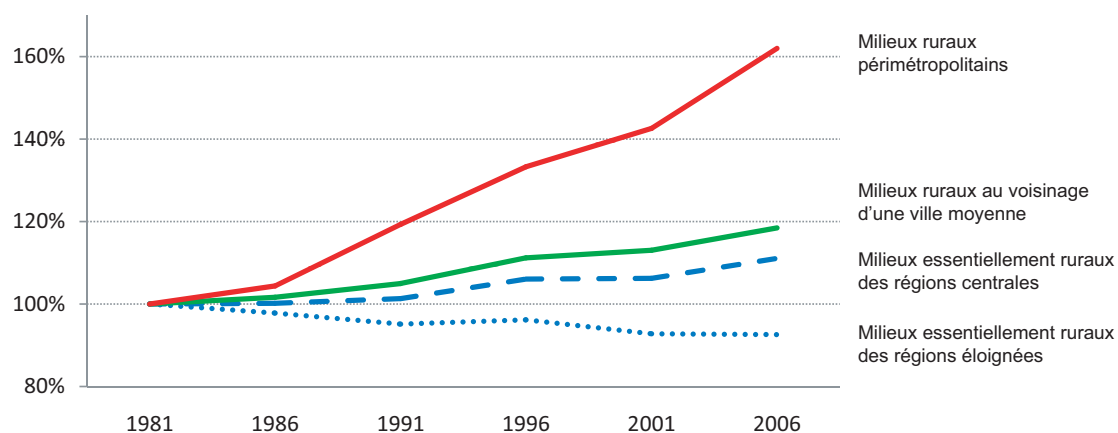


Figure 3

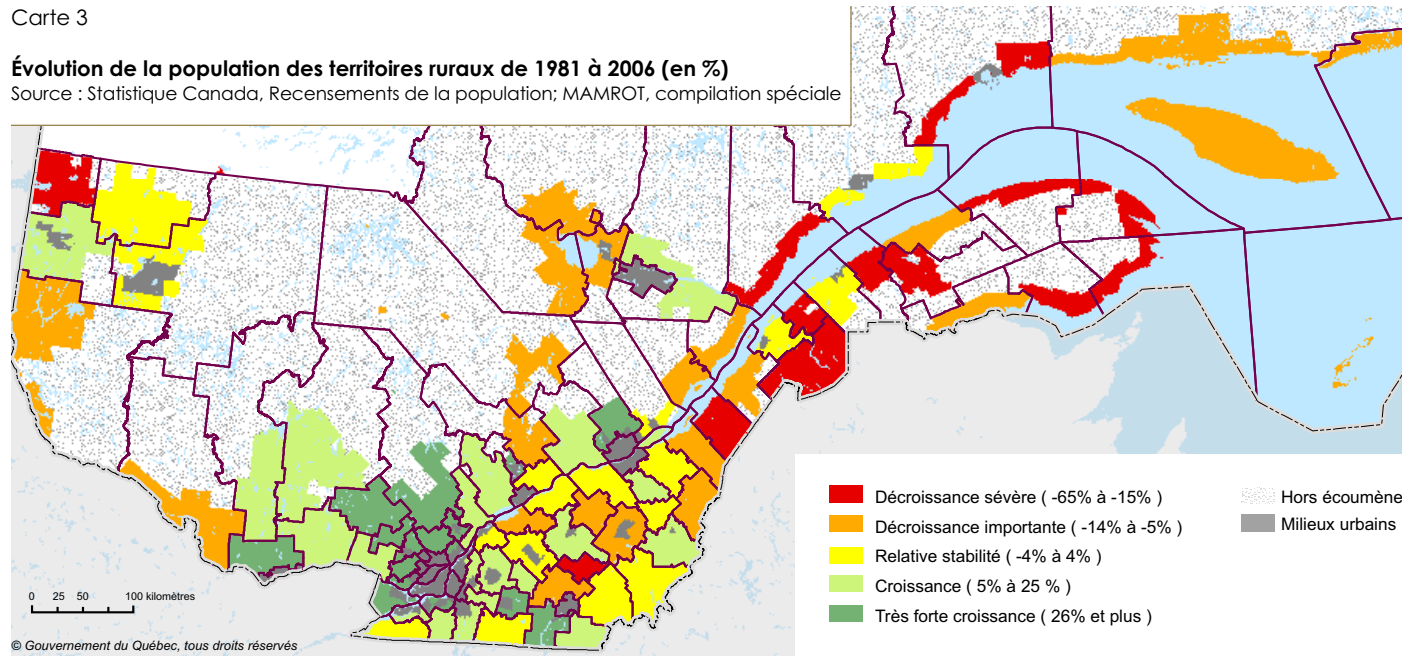
Évolution de la population rurale selon le type de milieu, de 1981 à 2006 (1981 = 100)

Source :
Statistique Canada,
Recensements de
la population;
MAMROT, compilation
spéciale

Carte 3

Évolution de la population des territoires ruraux de 1981 à 2006 (en %)

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale



En résumé, les milieux ruraux situés au voisinage des villes moyennes et des métropoles connaissent une croissance de population relativement forte. La ruralité des régions centrales est en croissance démographique, modérée certes mais en croissance, alors que c'est la ruralité des régions périphériques, des régions plus éloignées, qui poursuit une trajectoire de décroissance. Spatialement, les milieux ruraux en dévitalisation correspondent aux municipalités plus petites et plus isolées, localisées sur les marges de l'écoumène.

La proximité ou l'accessibilité relative à une agglomération urbaine (pour les ruraux au Québec, consacrer une heure de déplacement pour se prévaloir d'un service est généralement considéré comme « accessible ») est devenue, avec la taille des localités, un des facteurs déterminants de la trajectoire démographique des communautés rurales. À tel point d'ailleurs que les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » auront connu, depuis 1981, des croissances de population proportionnellement supérieures à celles de ces mêmes villes moyennes qu'elles environnent.

Au chapitre de la structure des âges de la population, il n'existe plus de différences aussi importantes que par le passé entre le rural et l'urbain pris dans leur ensemble. En 2006, la proportion des jeunes (0-14 ans) et des aînés (65 ans et plus) dans la population totale du Québec était respectivement de 16,8 % et de 13,5 %. Les différences s'observent davantage en fonction des types de milieu, tant ruraux qu'urbains.



En fait, la proportion d'aînés est un peu plus élevée dans les territoires essentiellement ruraux (14,8 %, par rapport à 13,5 % pour le Québec) alors que cette proportion est moindre dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes (11,4 %, c'est-à-dire aussi moins élevée que dans les villes moyennes elles-mêmes, avec 15,2 %). Sans surprise, elle est encore plus faible dans les milieux ruraux périurbains (9,5 %), véritables banlieues éloignées des zones métropolitaines qui concentrent jeunes ménages et familles. Dans toutes les régions, une plus forte proportion d'aînés aujourd'hui par rapport aux décennies précédentes illustre que tous les types de territoires sont affectés par le processus général de vieillissement de la population, les aînés passant de 10 % à 13,5 % de la population totale entre 1986 et 2006.

En 1986, on retrouvait plus de jeunes dans la population des milieux ruraux (23,4 %) comparativement à la moyenne québécoise (20,5 %) ou encore urbaine (19,4 %). Mais vingt ans plus tard, pratiquement rien ne distingue le rural de l'urbain au chapitre de la proportion de jeunes ou d'aînés dans leur population.

À l'exception notable des milieux ruraux périurbains qui concentrent beaucoup plus de jeunes et beaucoup moins d'aînés, la composition générale de la population, par groupe d'âges, dans les milieux ruraux est plus uniforme et comparable à celle de la population québécoise en 2006 qu'elle ne l'était en 1986. Cette évolution est conforme avec une certaine uniformisation des modes de vie et des comportements, notamment ceux de la natalité.

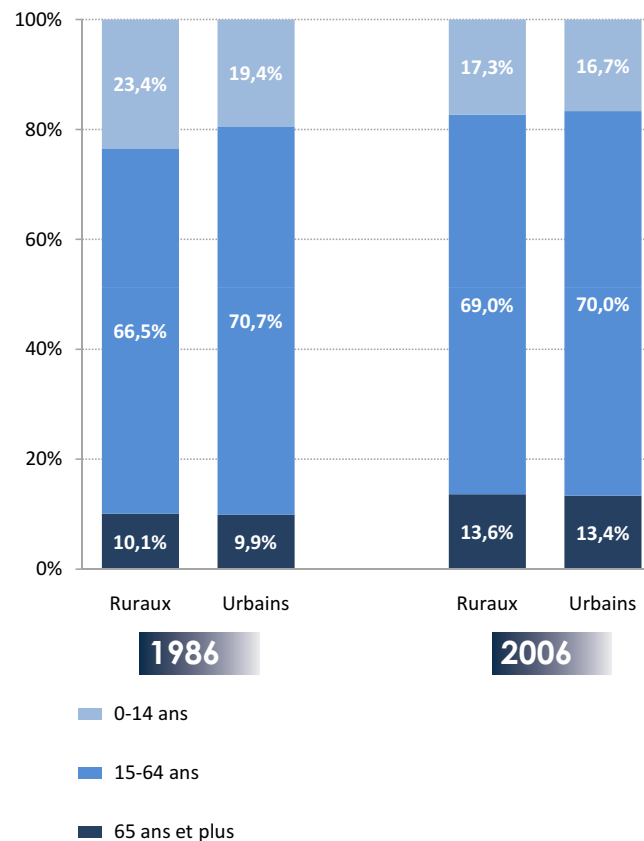


Figure 4

Évolution de la structure des âges de la population rurale et urbaine, 1986 et 2006

Source :
Statistique Canada, Recensements de la population;
MAMROT, compilation spéciale



MIGRATIONS

Les migrations internes expliquent l'essentiel des trajectoires démographiques des milieux ruraux, phénomène qui rappelle la grande mobilité des ruraux et le marquage générationnel de ces changements. Elles sont positives pour les milieux ruraux des régions centrales, inquiétantes et persistantes pour ceux des régions éloignées

La natalité, devenue de plus en plus homogène en milieu rural comme ailleurs, n'exerce plus une influence déterminante sur les évolutions démographiques dans les différents types de ruralité. Ces évolutions sont plutôt rythmées par les mouvements migratoires internes, phénomènes fortement influencés par les choix de résidence des jeunes adultes, fortement marqués par les successions générationnelles. Et si la natalité plus élevée dans certaines communautés culturelles minoritaires et l'apport de l'immigration internationale exercent des effets importants dans les grandes villes, leur impact est négligeable dans le Québec rural.

Ces soldes migratoires internes montrent que, globalement, les territoires ruraux gagnent des résidents à un moment et en perdent à un autre, au bénéfice ou au détriment des villes. À l'échelle de tout le Québec, le milieu rural a gagné environ 5 000 personnes entre 1991 et 1996, en a perdu 21 000 entre 1996 et 2001, et en a regagné 20 000 de 2001 à 2006. Bien que cela représente des ponctions importantes pour certains territoires peu densément peuplés ou pour plusieurs communautés de taille modeste, ces chiffres indiquent que les migrations internes au Québec n'avantagent ni ne désavantagent aussi systématiquement le rural et l'urbain que dans les années d'Après-guerre, ou encore dans les années 1970-80. D'ailleurs, ces migrations internes ne se font pas toutes des campagnes vers les villes, mais aussi de certains milieux ruraux vers d'autres milieux tout aussi ruraux.

En réalité, les milieux ruraux péri-métropolitains n'ont jamais cessé de tirer profit des migrations internes, ce qui explique leur accroissement démographique soutenu depuis 1981, avec une hausse de 62 %. À leur accroissement naturel, rendu possible par la présence de jeunes ménages, s'ajoute l'apport des migrations interrégionales. Le phénomène bien connu de l'étalement urbain contribue aussi à cette dynamique démographique positive de la ruralité périurbaine.

Dans les milieux essentiellement ruraux, il faut distinguer le profil des régions centrales de celui des régions éloignées. Ces dernières régions perdent continuellement leur population au jeu des migrations internes, soit plus de 10 000 personnes entre 1991 et 1996, près de 25 500 personnes entre 1996 et 2001, et encore 11 500 de 2001 à 2006. Leurs bilans migratoires toujours négatifs indiquent que ces territoires perdent continuellement des contingents importants d'habitants, quelques milliers à chaque année. Entre ces deux extrêmes, les milieux essentiellement ruraux des régions centrales affichent toujours des soldes migratoires positifs; ces territoires reçoivent toujours davantage de nouveaux résidents qu'ils n'en perdent.

Au plan migratoire interne, le monde rural est donc loin de n'être qu'une terre d'exode et d'émigration vers les villes, même si une certaine idée de dépeuplement rural marque encore profondément les représentations de la ruralité. Les milieux ruraux péri-métropolitains et ceux essentiellement ruraux des régions centrales gagnent toujours plus de population qu'elles n'en perdent. Une fraction importante du monde rural affiche donc des soldes migratoires internes positifs. Mais les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées continuent de perdre des résidents chaque année et aucune inversion démographique n'est encore détectable.

Contre une certaine idée reçue également, les crises et les ralentissements économiques se traduisent toujours aussi par un ralentissement dans les migrations de ruraux vers les villes ou leurs banlieues et non l'inverse. Ils agissent comme facteur de rétention dans les régions rurales et non le contraire car les ruraux, beaucoup plus mobiles que l'on a bien voulu le croire traditionnellement, quittent plus massivement les régions les plus éloignées, surtout lorsque les perspectives apparaissent meilleures ailleurs. Les migrations vers les centres urbains ou vers les milieux ruraux en périphérie des villes s'expliquent largement par les perspectives meilleures d'emplois et de revenus, les crises ou les récessions économiques en modulant les flux. Toutefois, cette tendance est aujourd'hui contrebalancée dans plusieurs régions par un important phénomène d'installation en milieu rural de retraités urbains, plus en rapport avec le vieillissement général de la population qu'avec les cycles économiques.

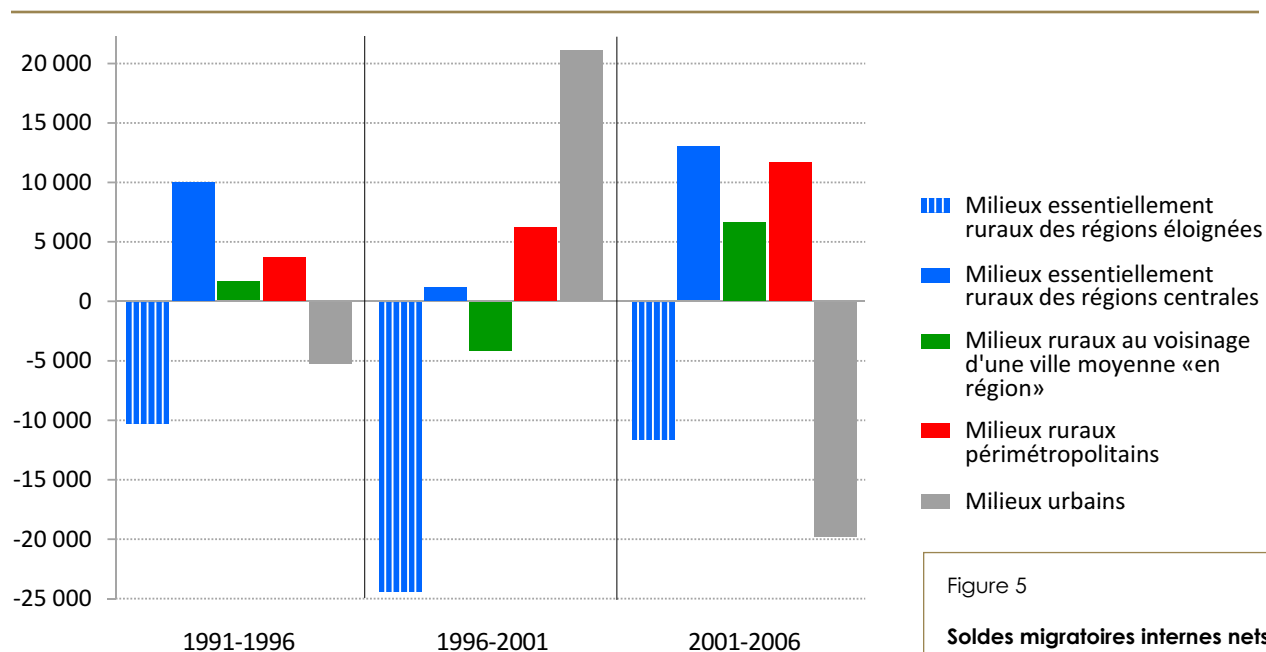


Figure 5

Soldes migratoires internes nets selon le type de milieu, entre 1991 et 2006

Source :
Statistique Canada,
Recensements de la population; Institut de la
statistique du Québec et MAMROT,
compilation spéciale

ACTIVITÉS ÉCONOMIQUES

Une agriculture modernisée et une foresterie en restructuration qui offrent toutes les deux moins d'emplois, mais un secteur manufacturier créateur d'emplois; tout cela signifie que le secteur primaire n'a plus l'importance d'autrefois en milieu rural

L'économie rurale d'aujourd'hui est plus diversifiée qu'auparavant, elle repose sur un plus large éventail d'activités et participe à la tertiarisation de l'économie de toute la société. Elle demeure encore profondément marquée par la présence des ressources naturelles et leur exploitation, même si cette fonction traditionnelle de la ruralité québécoise n'a plus l'importance relative d'autrefois.

Pourtant, la production agricole, l'exploitation forestière, les pêcheries et l'extraction minière en elles-mêmes n'ont cessé de croître en raison d'une productivité démultipliée par la mécanisation, l'automatisation des activités. En dépit de cette croissance globale de la production, ces secteurs d'activités n'ont cessé d'occuper de moins en moins de travailleurs. Dans le secteur primaire, la tendance générale a été celle d'une réduction continue du nombre d'emplois directement reliés à ces filières. Au Québec, entre 1991 et 2006, ces emplois ont diminué de 18 %. En milieu rural, c'est-à-dire là où se retrouve la quasi-totalité de ces effectifs, les emplois du secteur primaire ont fondu pendant toute la période des *Trente glorieuses*, et ils ont diminué de 16 % entre 1991 et 2006. Il s'agit ici de l'un des paramètres les plus importants pour comprendre les profondes transformations de la ruralité depuis la Deuxième Guerre mondiale.

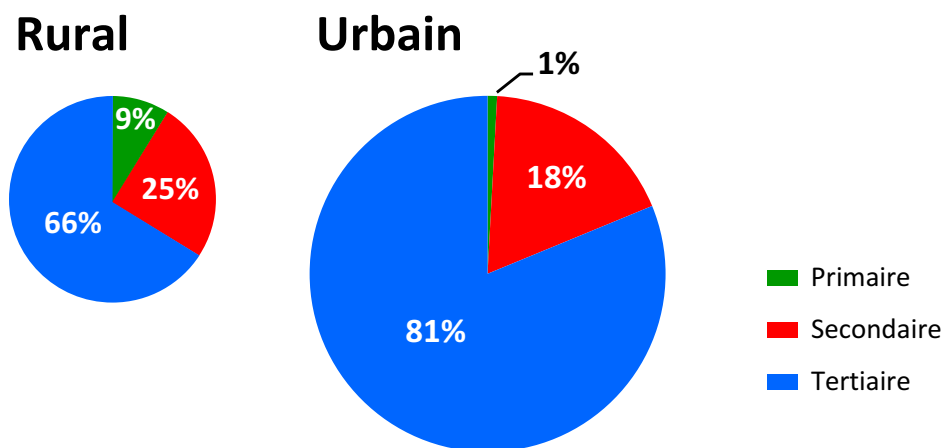


Figure 6

Proportion des emplois du primaire, du secondaire et du tertiaire en milieu rural et urbain, en 2006

Source :
Statistique Canada,
Recensement de la population;
MAMROT, compilation spéciale



L'agriculture et la foresterie, les principaux secteurs structurants de la ruralité, occupaient directement environ 114 000 personnes au Québec en 2006, soit 3 % des emplois totaux, 9 % en milieu rural. Ce taux varie assez peu : de 8 % pour les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, régions très agricoles, à 11 % pour les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, beaucoup moins agricoles mais en revanche beaucoup plus forestières (les limites de l'écoumène étant géographiquement adjacentes aux grandes aires d'exploitation de la forêt boréale publique). Leur importance dans l'économie rurale est toujours bien réelle. Lorsque dans une municipalité rurale, une personne sur dix vit sur une ferme, cela suffit largement à conférer à cette localité un caractère agricole. Mais ces secteurs de l'agriculture et de la foresterie ne sont plus ceux qui fournissent emplois et revenus à la très forte majorité des ruraux depuis plusieurs décennies.

Le nombre d'entreprises suit la même trajectoire. En agriculture, dans les décennies d'après-guerre et jusque dans les années 1980, le Québec rural a connu un épisode de forte déprise agricole. Avec le passage d'une agriculture domestique à une agriculture commerciale moderne, se sont déroulés simultanément un phénomène de concentration des unités de production et un phénomène de concentration spatiale de l'agriculture (abandon des terres agricoles dans les territoires plus périphériques de colonisation récente). Aujourd'hui, la diminution du nombre de fermes se poursuit mais elle est davantage redevable à la consolidation des unités de production et, conséquemment, à la croissance de la taille moyenne des entreprises. Dans les milieux ruraux des régions centrales, ce phénomène de concentration des entreprises opère toujours et il est le principal facteur responsable de la diminution du nombre de fermes. Dans les milieux ruraux des régions éloignées tout comme dans ceux des régions périurbaines s'y ajoute une poursuite de la déprise agricole. Dans les régions éloignées, on y observe encore des abandons, ou la non-reprise des terres abandonnées par les fermes restantes. Par contre, c'est la spéculation et la compétition pour d'autres usages qui caractérise la déprise agricole en régions périurbaines.

En foresterie, la diminution du nombre d'entreprises reliées à l'exploitation forestière (environ 25 % depuis le début des années 2000) rappelle que cette consolidation, déphasée par rapport à celle observée en agriculture dans l'après-guerre, perdure et même s'intensifie depuis une décennie, au point où plusieurs observateurs parlent de crise forestière à l'heure actuelle. Et cette évolution négative, aujourd'hui, explique en bonne partie les problèmes socioéconomiques des localités que l'on désigne au Québec comme « *municipalités dévitalisées* », situées principalement dans les milieux ruraux des régions éloignées fortement dépendantes de l'exploitation de la matière ligneuse.

Quant aux pêcheries, concentrées essentiellement dans les milieux ruraux des régions éloignées de l'Est du Québec, leur consolidation, c'est-à-dire la réduction du nombre de pêcheurs et d'entreprises de pêche, a été complétée à la fin des années 1990. Contrairement à la forêt, une importante restructuration a eu lieu dans les pêcheries, ce qui se traduit par une relative stabilité du nombre d'entreprises de même que par la viabilité économique de celles qui restent, reconverties notamment dans le crabe, la crevette, le homard et l'aquaculture en remplacement de la pêche du poisson de fond du golfe Saint-Laurent dont les stocks se sont effondrés.





Le caractère fortement manufacturier des campagnes est un trait méconnu du Québec rural. Une fraction importante de la ruralité québécoise, spécialement la rive sud et la partie appalachienne du Québec central (Côte-du-Sud, Beauce, Lotbinière, Amiante, Estrie, Montérégie, etc.), est une ruralité manufacturière.



En 2006, le quart des ruraux (25 %) travaillaient dans le domaine secondaire (manufacturier/construction) contre moins d'un cinquième (18 %) en milieu urbain. Moins industrialisés, les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées voient quand même 20 % de leurs travailleurs s'y concentrer. Ce taux augmente jusqu'à 27 % dans les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, 29 % dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » (ces villes étant souvent elles-mêmes des villes manufacturières).

Alors qu'un Québécois sur quatre habite en milieu rural, on peut dire que le tiers des travailleurs du secondaire sont des ruraux (253 000 emplois sur les 779 000 pour l'ensemble du Québec en 2006). Le milieu rural québécois a bénéficié d'une tendance ancienne de « desserrement » du tissu industriel des grandes villes avec le développement des PME (petites et moyennes entreprises). De 1991 à 2006, alors que le milieu rural voyait le nombre de ses travailleurs du domaine secondaire augmenter de 12 %, celui du milieu urbain diminuait de 11 %.

Quant à la diminution globale de 3 % du nombre d'entreprises du domaine secondaire au Québec entre 2001 et 2008, elle masque le fait que cette évolution négative ait été plus forte encore en milieu urbain (6 %), alors qu'inversement elle a été positive en milieu rural (+3 %) en raison surtout du développement manufacturier et de la construction dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » (+9 %), et plus encore dans les milieux ruraux périurbains (+13 %).

Le milieu rural, qui rassemble aujourd'hui le tiers des entreprises de transformation, regroupe environ 40 % des manufactures du secteur des aliments et boissons et 40 % des manufactures des secteurs du papier, du bois et du meuble. Même si les milieux urbains (et surtout métropolitains) concentrent beaucoup d'entreprises de ces complexes de production (laiteries, boulan-

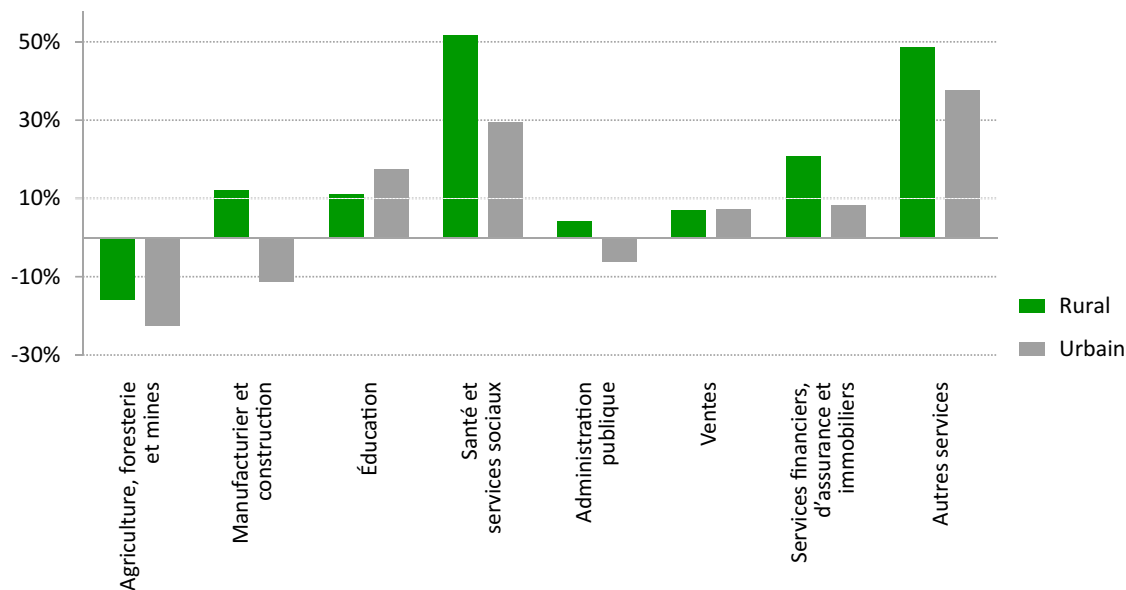


Figure 7

Évolution du nombre d'emplois par secteurs d'activité en milieu rural et urbain, entre 1991 et 2006

Source :
Statistique Canada,
Recensements de la
population;
MAMROT, compilation
spéciale

geries et minoteries industrielles, grandes usines d'aliments préparés, papetières, usines de meubles, etc.), il n'en demeure pas moins que ce sont ces entreprises « fondées sur les ressources » qui contribuent le plus à forger le caractère très manufacturier de plusieurs régions rurales.

Un seul profil atypique ressort de ce portrait : les milieux ruraux périurbains qui demeurent relativement moins manufacturiers mais présentent une forte croissance d'entreprises et d'emplois dans le secteur de la construction. Il faut y voir un lien avec la croissance démographique très soutenue de ces territoires (62 % entre 1981 et 2006), véritables banlieues éloignées des grandes villes en développement accéléré depuis plusieurs décennies.

L'ensemble du domaine tertiaire présente des écarts beaucoup moins importants entre milieux ruraux et urbains. En éducation et dans la santé et les services sociaux, les faibles variations rappellent que le caractère public et universel de ces missions de l'État, à la grandeur du territoire, a pour effet de produire des effectifs de travailleurs en proportion avec la population.

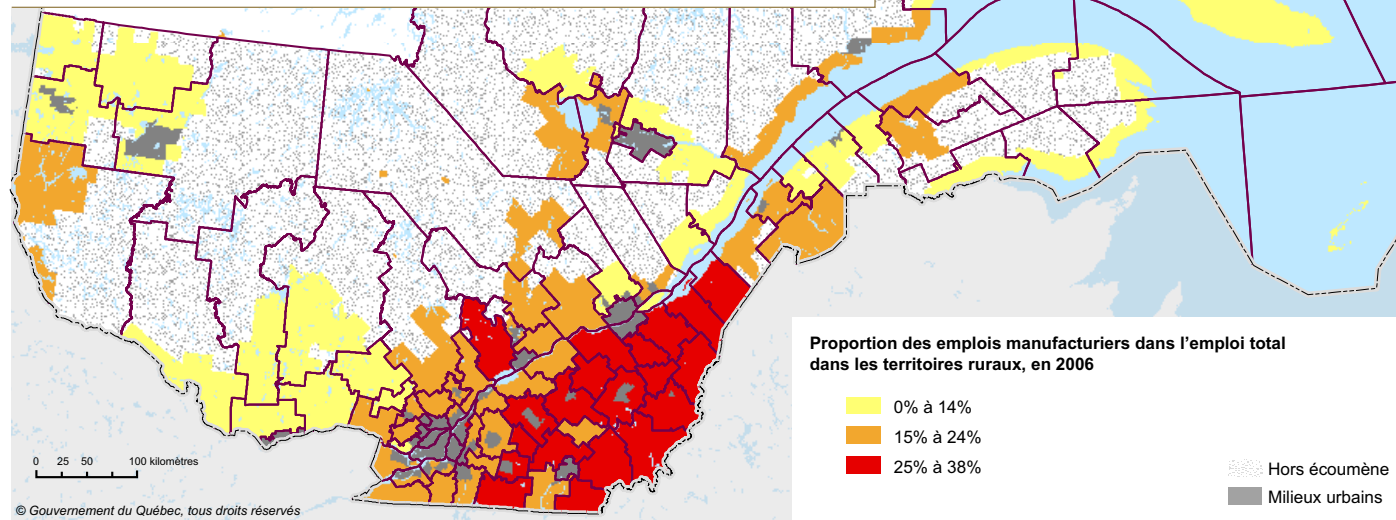
Les milieux ruraux présentent, en proportion, moins de travailleurs dans le secteur des ventes (14 % en milieu rural contre 17 % en milieu urbain en 2006) en raison de la concentration des fonctions commerciales des villes. Il en est de même pour les emplois de l'administration publique (5 % en milieu rural contre 7 % en milieu urbain), ceux des services financiers, d'assurance et d'immobilier (6 % contre 4 %) et l'ensemble de tous les autres services spécialisés qui ne se rencontrent que dans les grandes villes.



Carte 4

Le rural manufacturier; proportion des emplois manufacturiers dans l'emploi total en 2006 (en %)

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale



Exprimé en terme de nombre d'entreprises du domaine tertiaire, leur distribution entre les milieux ruraux et urbains apparaît davantage en phase avec la répartition générale de la population. Le milieu rural, qui regroupait 26 % de la population totale en 2006, rassemble également le quart (24 %) des toutes les entreprises du tertiaire. Cette proportion est influencée à la baisse en raison de la concentration et de la polarisation commerciale et administrative des villes (administration publique, services financiers, d'assurance et d'immobilier, enseignement supérieur, etc.) D'autre part, cette proportion est maintenue à la hausse en raison du fait que des entreprises de taille plus petite, donc plus nombreuses, desservent le milieu rural, pays de distance et de dispersion.





MARCHÉ DU TRAVAIL

Les différences rurales-urbaines en matière de chômage et de participation au marché du travail s'amenuisent et les milieux ruraux dans les régions centrales et à proximité des villes affichent dorénavant des taux comparables

Des écarts persistent entre le monde rural et l'urbain au chapitre des principaux indicateurs du marché du travail. Mais ces écarts sont toujours plus importants entre les divers types de milieux ruraux ou urbains qu'entre le rural et l'urbain pris dans leur ensemble. Autrement dit, il y a plus de variance à l'intérieur des différentes ruralités ou types de milieux urbanisés qu'entre le rural et l'urbain considéré globalement. Tous ces écarts se sont réduits de manière significative depuis deux décennies.

Le taux d'emploi en milieu rural, inférieur à celui observé en milieu urbain (57,7 % contre 61,4 % en 2006), cache en réalité un très grand éventail de situations. Ce taux « rural » variait de 50,6 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées, en passant (plus près de la moyenne rurale) par 58,3 % dans les mêmes milieux des régions centrales et jusqu'à 68,5 % dans les milieux ruraux périurbains, un taux qui dépasse significativement les moyennes urbaine et québécoise.

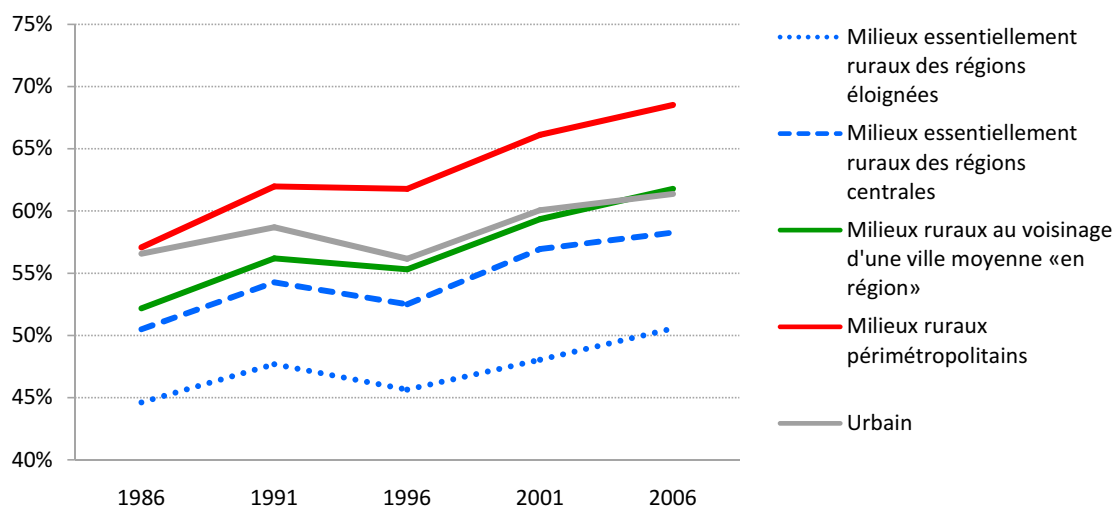


Figure 8

Évolution des taux d'emploi selon le type de milieu rural et urbain, de 1986 à 2006

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

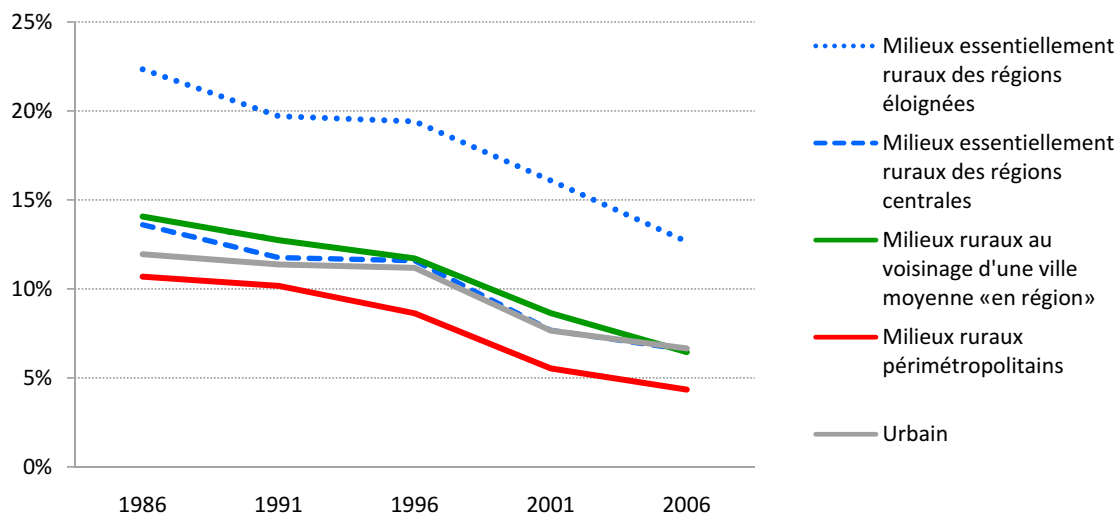


Figure 9

Évolution du taux de chômage rural et urbain selon le type de milieu, de 1986-2006

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

Les taux de chômage présentent exactement les mêmes caractéristiques en situation inversée : un taux global en milieu rural, en 2006, un peu supérieur à celui du milieu urbain (7,9 % contre 6,7 %). Mais un taux « rural » qui variait fortement lui aussi : de 12,7 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées à la moitié moindre (6,6 %) dans les mêmes milieux des régions centrales, et jusqu'à aussi peu que 4,3 % dans les milieux ruraux périurbains, le taux le plus faible, inférieur à la moyenne urbaine ou québécoise.

Le portrait est donc fortement contrasté selon le type de ruralité en présence. Les régions éloignées demeurent caractérisées par des taux d'emploi généralement plus faibles et des taux de chômage généralement plus élevés qu'ailleurs. Ces caractéristiques traduisent une situation où l'éventail des possibilités professionnelles est plus réduit, et où une fraction notable de l'activité économique reliée aux ressources naturelles et au tourisme demeure saisonnière. Pour leur part, avec un taux d'emploi de 58,3 % et un taux de chômage de 6,6 %, les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, tout comme les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » (avec respectivement 61,8 % et 6,4 %), présentent un profil de marché du travail fort comparable à celui du milieu urbain.

Une certaine représentation des campagnes et des régions rurales qui les assimile à des territoires à faible activité, à fort chômage, assistés, sans travail et sans emploi, demeure une vue empruntée à la situation des régions rurales les plus éloignées mais qu'il paraît excessif de généraliser aux milieux ruraux des régions centrales. En fait, une large fraction de ces milieux ruraux, notamment dans les régions centrales et au voisinage des villes moyennes, rassemble une population fortement occupée dans l'industrie.

En matière d'emploi, le principal phénomène observable ces dernières années a été une réduction générale des écarts globaux entre le rural et l'urbain. Le nombre total d'emplois a augmenté à un rythme plus important en milieu rural depuis 1986 (19 %) qu'en milieu urbain (14 %). Depuis deux décennies, entre 1986 et 2006, les taux d'emploi en milieu rural ont fait des bonds de 6 à 12 points de pourcentage (+6,0 % pour les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées à +11,5 % pour les milieux ruraux périurbains) alors que le taux québécois ne gagnait que 5,7 points, passant de 54,7 % à 60,4 %. Inversement, les taux de chômage diminuaient de 6 à 10 points de pourcentage pour la même période. Dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, où le chômage demeure le plus élevé par ailleurs, cette réduction a même été la plus importante, passant de 22,3 % à 12,7 % (une diminution de 9,7 points de pourcentage).





PRODUIT INTÉRIEUR BRUT « RURAL »

*Le produit intérieur brut du Québec rural n'est pas en déclin;
il a même connu depuis quinze ans une croissance
plus rapide que celui du Québec*

Le produit intérieur brut (PIB) mesure la quantité de biens et de services produite dans une année, dans les limites d'un territoire défini. La valeur de cet indicateur économique très important était inconnue pour le territoire rural québécois. Cette lacune a été comblée par une étude commandée par le *Groupe de travail sur la Complémentarité rurale-urbaine*, issue de la *Politique nationale de la ruralité*, au *Conference Board du Canada* (CbC).

Cette étude démontre que la croissance annuelle moyenne du PIB de l'ensemble des communautés rurales du Québec s'est chiffrée à 3 % au cours de la période 1991-2006, comparativement à 2,3 % pour les centres urbains (2,4 % pour le Québec). Cette croissance annuelle moyenne a été particulièrement forte dans les milieux ruraux situés à proximité d'un centre urbain de plus de 20 000 habitants (plus de 3,6 %), atteignant même plus de 4,5 % dans les milieux ruraux périurbains. Et bien que cette croissance annuelle moyenne du PIB n'ait pas dépassé 1,8 % pour les milieux ruraux des régions éloignées, le taux pour l'ensemble des milieux essentiellement ruraux (régions centrales et éloignées confondues) a tout de même atteint 2,6 %, ce qui est supérieur à celui des milieux urbains et à celui du Québec dans son ensemble.

Cet accroissement a eu pour résultat que la part relative du PIB rural dans le PIB total du Québec, qui représentait 18,2 % du PIB du Québec en 1991, s'est accrue à 19,6 % en 2006. En fait, durant cette même période, seulement deux types de territoires ont connu une diminution de leur part dans le PIB québécois : les milieux urbains métropolitains (de 71,5 % à 70,2 % entre 1991 et 2006) et les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées (de 5,3 % à 4,9 %).

Le PIB *per capita* a également connu une croissance annuelle moyenne plus forte en milieu rural (2,4 %) qu'en milieu urbain (1,7 %). Ceci a eu pour effet de faire passer le PIB rural *per capita*, par rapport à celui du Québec, de 68,7 % en 1991 à 74,9 % en 2006. Malgré ce rattrapage, le milieu urbain détient toujours un PIB *per capita* supérieur de 34,1 points à celui du monde rural, mais les écarts se sont rétrécis. Soulignons que les territoires d'étude sont ici petits et que dans beaucoup de milieux ruraux, ceux situés en périphérie des régions métropolitaines ou encore au voisinage des villes moyennes, plusieurs personnes peuvent travailler à l'extérieur de leur milieu de résidence, entraînant par ce fait un PIB *per capita* plus faible, sans que cela signifie nécessairement qu'il s'agisse d'aires géographiques moins fortunées.

Selon l'analyse effectuée par Statistique Canada pour le compte du CbC, le multiplicateur du monde rural au Québec est de 1,48. Ainsi, chaque dollar de PIB provenant du monde rural contribue à 0,48 \$ d'activité additionnelle. Pour le Québec, les 47,4 milliards de dollars du PIB rural de 2006 contribuent donc à la création de 22,5 milliards de dollars additionnels de PIB.

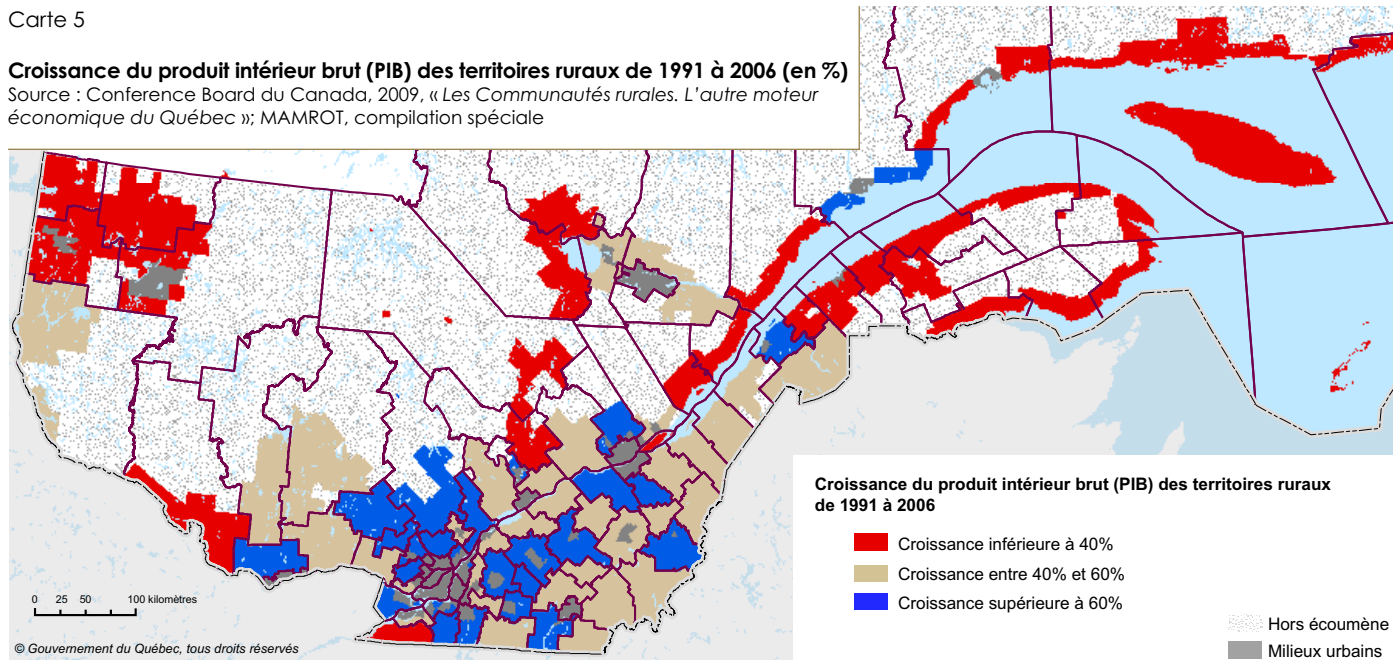
En regroupant les territoires ruraux en fonction de la croissance annuelle moyenne de leur PIB entre 1991 et 2006, on constate que les territoires à plus faible croissance se retrouvent principalement dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées. Le groupe médian rassemble des milieux essentiellement ruraux situés dans les régions centrales. Quant à la catégorie des territoires à forte croissance, ils sont généralement situés dans les milieux ruraux périurbains et dans l'axe de l'autoroute 20, sur la rive sud entre Montréal et Québec.

Finalement, l'étude du CbC fait aussi ressortir deux observations fondamentales. L'étalement urbain qui procède de manière accélérée depuis les années soixante (pour la fonction résidentielle) est maintenant accompagné, depuis 1991 au moins, par la création importante d'emplois dans le secteur manufacturier et surtout dans le secteur commercial en périphérie des régions métropolitaines, principalement de Montréal.

Quant aux communautés rurales, elles ont entamé depuis une quinzaine d'années, et particulièrement de 2001 à 2006, une modification importante de leur structure économique. Le secteur primaire (agriculture, forêt, pêcheries et mines) ne représente plus en 2006 que 8,4 % du PIB rural. Fer de lance de cette diversification, le secteur manufacturier a vu sa part du PIB rural passer de 20,7 % en 1991 à 25,0 % en 2006 (en milieu urbain, cette part du PIB demeurerait stable à 17,9 %, soit 7,1 % de moins qu'en milieu rural). Et si environ 60 % du PIB rural provient du domaine tertiaire (77 % pour l'urbain), ce sont surtout les secteurs liés aux finances, aux communications et aux services commerciaux qui sont sous représentés dans ce milieu.

Carte 5

Croissance du produit intérieur brut (PIB) des territoires ruraux de 1991 à 2006 (en %)
 Source : Conference Board du Canada, 2009, « Les Communautés rurales. L'autre moteur économique du Québec »; MAMROT, compilation spéciale



REVENUS

*Une population et des ménages un peu moins riches qu'en ville...
et pourtant, moins pauvres, en raison d'une croissance soutenue
des revenus moyens en milieu rural ayant contribué à réduire tous les écarts*

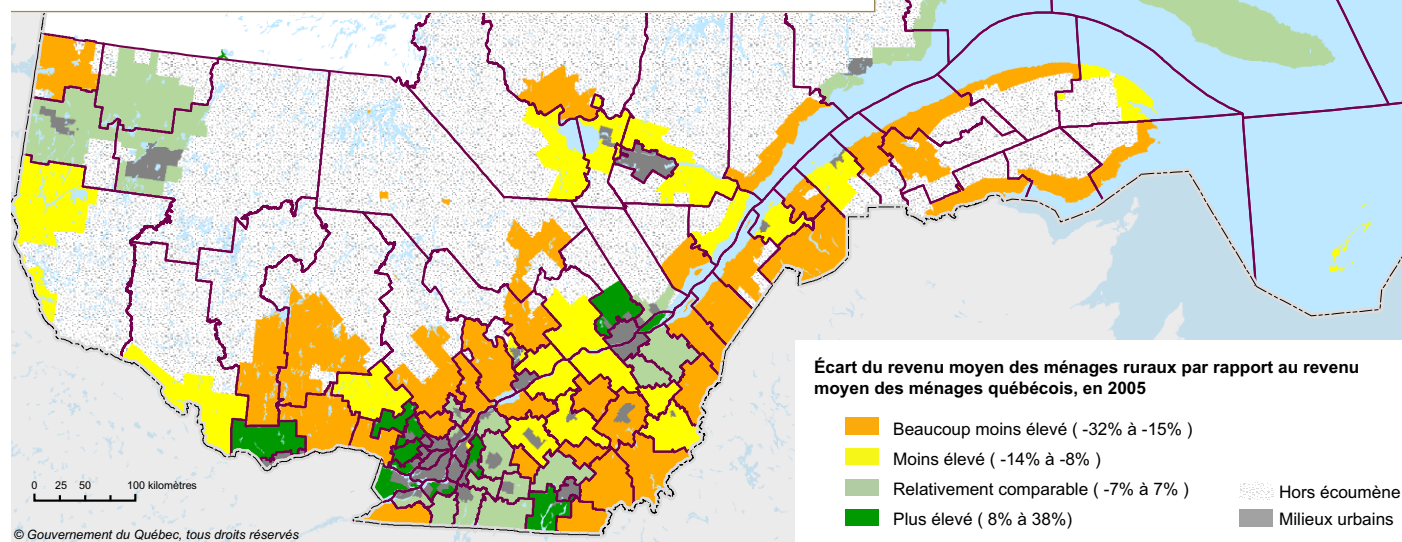
Les ruraux sont généralement un peu moins riches que les urbains. Leur revenu personnel moyen s'établissait à 28 364 \$ en 2005, une somme inférieure de 11,6 % à la moyenne québécoise (32 074 \$), inférieure de 15 % à celle calculée pour les résidents de l'ensemble des milieux urbains (33 374 \$). Il en va de même pour le revenu moyen des ménages, une mesure qui incorpore, outre les revenus d'emploi, les allocations diverses constituant ce que l'on appelle les paiements de transfert gouvernementaux et qui, de ce fait, est considérée moins sensible aux disparités de salaires et plus fiable pour estimer le niveau de vie général d'une population donnée.

En 2005, le revenu moyen des ménages ruraux était de 53 737 \$, une somme inférieure de 8,8 % à la moyenne québécoise (58 954 \$), inférieure de 11,5 % à celle que l'on retrouve en milieu urbain (60 715 \$). Ces écarts, par rapport au revenu moyen des ménages québécois, étaient plus importants dans les milieux essentiellement ruraux. Le revenu moyen des ménages y était inférieur de 10,2 % dans ceux des régions centrales (52 958 \$) et de 15,4 % dans ceux des régions éloignées (49 868 \$). La forte majorité des ménages ruraux gagnent donc des revenus moyens qui ne représentent toujours que 84 à 90 % du revenu moyen des ménages au Québec.

Carte 6

Écart au revenu moyen des ménages québécois des territoires ruraux en 2005 (%)

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale



Dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » cependant, cet écart était plutôt mince (56 590 \$, soit moins de 4 % inférieur). Qui plus est, le revenu moyen des ménages y est même supérieur à celui relevé dans les villes moyennes en question (52 581 \$). Dans ces milieux, les ménages ruraux disposent de ressources financières supérieures à celles des ménages urbains. Cette situation trouve une partie de son explication par le fait que les ménages ruraux de ce type de territoires rassemblent généralement plus de familles (et de jeunes ménages), alors que les ménages urbains des villes moyennes « en région » concentrent les personnes vivant seules (aînés, etc.) et les familles monoparentales.

Enfin, le profil singulier qui caractérise les milieux ruraux périurbains se confirme lorsque l'on constate que le revenu moyen des ménages, à 65 267 \$, y dépasse significativement celui des ménages québécois en général (de 10,7 % supérieur).

L'évolution de cette mesure au cours des deux dernières décennies fait apparaître un fait capital. Si le revenu moyen des ménages demeure généralement moins élevé en milieu rural, le rattrapage y a été en revanche beaucoup plus important qu'ailleurs en raison d'une croissance plus soutenue de ces revenus, ayant ainsi contribué à réduire tous les écarts à la moyenne québécoise. Calculé en dollars constants de 2005, le revenu moyen des ménages ruraux a augmenté de 18,8 % entre 1985 et 2005 alors que cet accroissement n'a été que de 13,0 % en milieu urbain et de 14,2 % pour l'ensemble du Québec.

Cette augmentation du revenu moyen des ménages aura été la plus importante dans les milieux ruraux au voisinage des villes moyennes « en région » (22,2 %) et dans les milieux ruraux périurbains (21,3 %). Même dans les milieux essentiellement ruraux des régions centrales, cet accroissement aura été important (19,1 %), dépassant la croissance québécoise. Seuls les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées ont vu leur situation relative stagner à ce chapitre. L'accroissement du revenu moyen des ménages n'y a été, entre 1985 et 2005, que de 13,3 %, c'est-à-dire du même ordre que celui des ménages urbains (13,0 %) et inférieur à celui des ménages de l'ensemble du Québec (14,2 %).

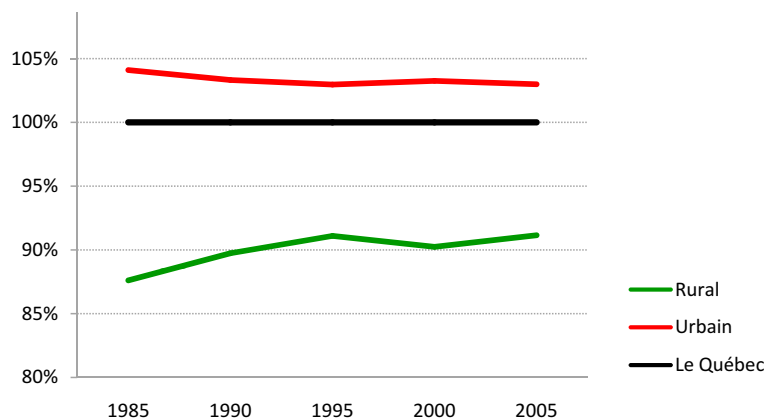


Figure 10

Évolution du revenu moyen des ménages ruraux et urbains par rapport à la moyenne québécoise (le Québec = 100), de 1985 à 2005

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

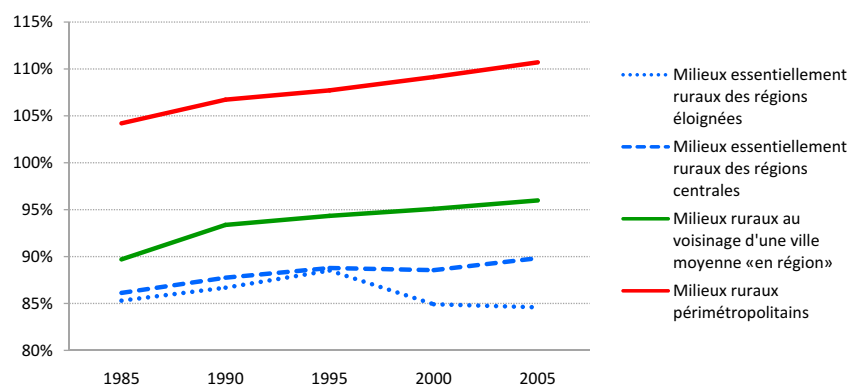


Figure 11

Évolution du revenu moyen des ménages ruraux par rapport à la moyenne québécoise (le Québec = 100) selon le type de milieu, de 1985 à 2005

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale

Dans leur ensemble, les ménages ruraux demeurent donc moins riches, mais la réduction des écarts depuis deux décennies demeure la caractéristique la plus importante de cette évolution. Entre 1985 et 2005, le revenu moyen des ménages ruraux est passé de 87,6 % à 91,2 % du revenu moyen des ménages québécois. L'idée d'un monde rural qui, par définition, serait toujours « à la remorque », vivrait toujours « au crochet » de l'urbain mérite d'être fortement nuancée. Les écarts demeurent importants dans le cas des milieux essentiellement ruraux des régions éloignées, mais les données urbaines masquent aussi des disparités intramétropolitaines plus fortes encore entre les revenus moyens observés dans certains quartiers très aisés et ceux relevés dans les périmètres défavorisés des centres-villes.

À ce sujet par ailleurs, le milieu rural compte beaucoup moins de personnes vivant dans des ménages à faible revenu que le milieu urbain, et ce autant en terme relatif qu'absolu. En 1986, la proportion des personnes vivant dans des ménages à faible revenu était comparable entre le rural et l'urbain, respectivement de 19,4 % et de 20,8 % (pour l'ensemble du Québec, elle était de 20,5 %). En 2006, deux décennies plus tard, cette situation a été radicalement transformée. L'accroissement des revenus décrit précédemment a eu pour effet de réduire de manière importante cette proportion en milieu rural. En 2006, 10,2 % de la population rurale vivait dans des ménages à faible revenu, soit près de la moitié moins en proportion que dans les milieux urbains en général (19,6 %), dont le taux n'aura diminué que d'un peu plus d'un point de pourcentage en vingt ans.

En termes absolus, cela signifie que pour 1,26 millions de personnes au Québec vivant dans des ménages à faible revenu en 2006, environ 194 000 étaient des ruraux et près de 1 070 000 étaient des urbains. Les personnes vivant dans des ménages à faible revenu sont donc aujourd'hui cinq fois plus nombreuses dans les villes que dans les campagnes, un rapport qui était plutôt d'une personne sur trois en 1986. Et il n'existe pas de variation très importante de cette proportion entre les divers types de milieux ruraux : de 7,8 % dans les milieux ruraux périurbains à 11,6 % dans les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées.

Contrairement à certaines idées reçues, il n'existe pas de différences très significatives entre le coût de la vie en milieu rural et en milieu urbain, à l'exception notable du coût du logement, loyer ou valeur des propriétés. Le coût moins élevé pour se loger en milieu rural constitue certainement un facteur important pour expliquer la diminution de la « pauvreté » dans les campagnes avec l'accroissement du revenu moyen des ménages ruraux, notamment parce que le logement est un indice important dans le calcul des taux de ménages à faible revenu. Les coûts du logement n'exercent donc pas la même pression en campagne qu'en ville sur les ressources financières disponibles des ménages, ce qui a un effet sur la mesure de la pauvreté tant urbaine que rurale.

SCOLARISATION

*Là où sont les emplois de savoir et de pouvoir, là se retrouvent les diplômés.
Le « retour » des jeunes ruraux formés en ville reste un enjeu majeur
pour le développement rural*

La progression générale de la scolarisation de la population est une donnée majeure et une tendance de fond depuis plusieurs décennies. La proportion de la population dont la scolarisation est inférieure à l'obtention d'un diplôme d'études secondaires (instruction minimum obligatoire), qui était encore de 43,7 % au Québec en 1986, a diminué à 25,0 % en 2006. Pendant la même période, la proportion de détenteurs de grades universitaires a doublé, passant de 8,6 % à 16,5 %.

En dépit du fait que, de manière générale, la plupart des écarts et des différences entre le monde rural et le monde urbain se rétrécissent (croissance démographique, structure des âges, taille des ménages, marché du travail, revenus, etc.), la scolarisation reste une ligne de fracture importante et persistante. Les ruraux demeurent nettement moins scolarisés que les habitants des grandes villes.

En 2006, la proportion des personnes détenant un grade universitaire en milieu rural était partout inférieure à la moyenne québécoise et au taux que l'on retrouve dans les grandes zones métropolitaines (21,2 %). En fait, elle était de l'ordre de la moitié moindre, autant dans les milieux essentiellement ruraux (9,0 %) que dans ceux au voisinage des villes moyennes « en région » (8,5 %). Cette proportion était inférieure même dans les milieux ruraux péri-métropolitains (11,3 %). Cette dichotomie oppose d'ailleurs moins le rural et l'urbain que les métropoles versus le reste du Québec, car même dans les milieux urbains « en région », c'est-à-dire dans les villes moyennes, cette proportion ne dépassait pas 10,2 %. Et l'examen des données sur la sous-scolarisation, soit la proportion de la population sans diplôme d'études secondaires, révèle la même distribution spatiale du phénomène. Les grandes villes continuent donc d'attirer et de retenir les gens les plus instruits en raison de la très forte concentration des emplois les plus qualifiés que l'on y retrouve.

Tout se passe comme si la progression de la scolarisation de la population, évolution fortement marquée par les successions générationnelles, avait opéré partout, au même rythme, avec la même intensité. Entre 1986 et 2006, la proportion des personnes détenant un grade universitaire a doublé pratiquement partout, autant dans les milieux ruraux qu'urbains. La position relative du milieu rural s'est retrouvée inchangée; il n'y a pas eu d'amélioration ou de détérioration de sa situation, ni de rattrapage. Les milieux ruraux parviennent toujours



difficilement à « récupérer » leurs éléments les plus scolarisés. Les emplois nécessitant des formations universitaires demeurent plus rares en milieu rural et sont fortement concentrés, non dans les petites et moyennes villes mais dans les aires métropolitaines.

Au plan des défis de développement, autant la question de la grande pauvreté peut apparaître comme une problématique principalement urbaine, autant celle de la scolarisation interpelle particulièrement le monde rural et demeure tributaire de la création d'emplois hautement qualifiés, d'emplois de savoir et de pouvoir.

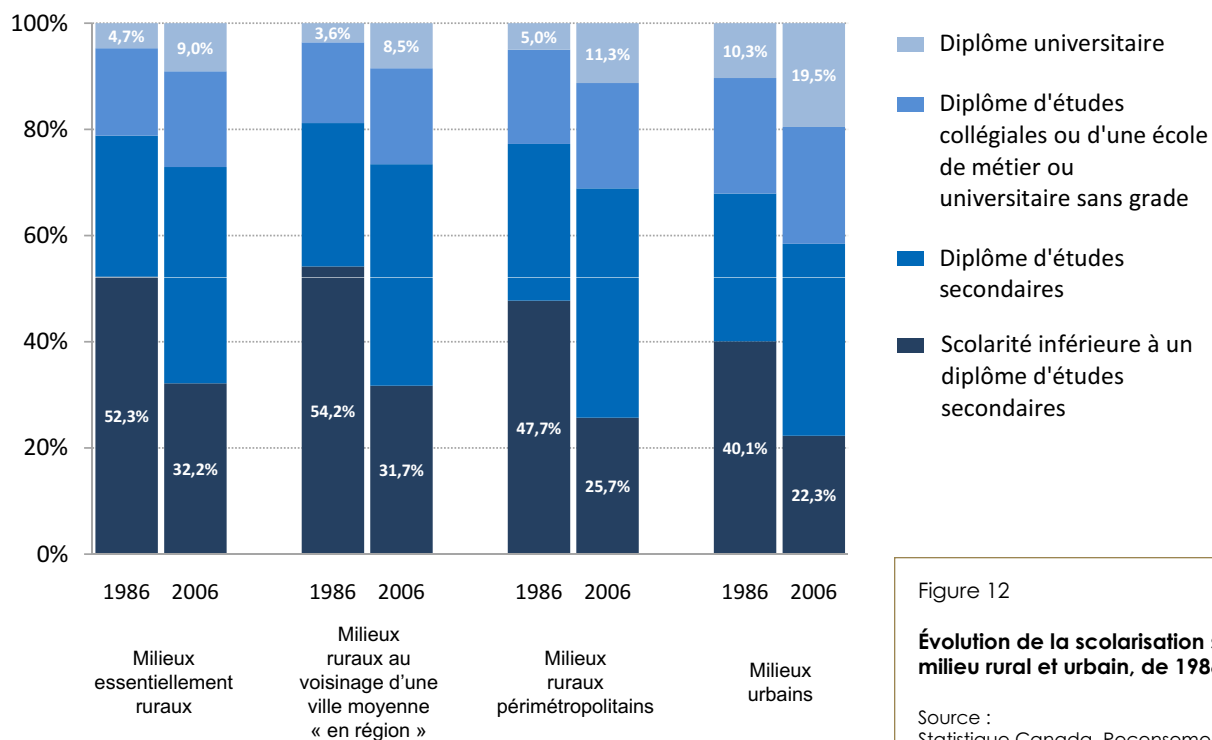


Figure 12

Évolution de la scolarisation selon le type de milieu rural et urbain, de 1986 à 2006

Source : Statistique Canada, Recensements de la population; MAMROT, compilation spéciale



UNE RURALITÉ EN RESTRUCTURATION

Plusieurs indicateurs socioéconomiques montrent un rétrécissement des écarts entre le rural et l'urbain, signe d'une transformation profonde des économies rurales et qui contribue à leur restructuration. Dans les régions plus éloignées des aires d'influence métropolitaine, les milieux ruraux font toujours face à un processus préoccupant de dévitalisation

Un processus de restructuration des économies rurales est en cours; il va dans le sens d'un rattrapage par rapport à la situation prévalant dans les villes. Les divers indicateurs sont autant de signes d'une ruralité non pas statique mais « en mouvement », manifestant une capacité d'adaptation au nouveau contexte de libéralisation des échanges et de globalisation de l'économie. En guise de synthèse, rappelons que :

- La population rurale n'est pas en décroissance; son taux de croissance est toutefois de moitié inférieur à celui observé en ville. La proximité ou l'accessibilité relative à une agglomération urbaine est un des facteurs déterminants de la trajectoire démographique des communautés rurales.
- La plupart des régions rurales affichent des soldes migratoires internes positifs. Toutefois, les milieux essentiellement ruraux des régions éloignées continuent de perdre des résidents et aucune inversion démographique n'est encore détectable.
- Les ruraux québécois sont très mobiles, et ce sont les mauvaises perspectives économiques des régions rurales les plus périphériques qui expliquent, pour une bonne part, cette mobilité. Celle-ci est contrebalancée par un phénomène d'exode de la génération des « baby-boomers » urbains vers plusieurs milieux ruraux valorisés (paysages, cadre de vie, etc.).
- L'agriculture et la foresterie, qui demeurent des secteurs structurants de l'économie rurale, n'occupent plus au Québec, en 2006, qu'environ 114 000 personnes, soit seulement 9 % des emplois totaux en milieu rural. La tendance demeure celle d'une réduction continue du nombre d'emplois directement reliés à ces filières.
- Le caractère manufacturier des campagnes est un trait méconnu du Québec rural. En 2006, le quart des ruraux (25 %) travaillent dans le domaine secondaire (manufacturier/construction) contre moins d'un cinquième (18 %) en milieu urbain. Alors qu'un Québécois sur quatre habite en milieu rural, le tiers des travailleurs du secondaire sont des ruraux. Une fraction importante de la ruralité québécoise, spécialement la rive sud et la partie appalachienne du Québec central, est une ruralité manufacturière.
- La distribution des entreprises du secteur tertiaire apparaît en phase avec la répartition de la population selon le milieu rural et urbain. Le milieu rural, qui regroupe 26 % de la population totale, rassemble également le quart (24 %) des entreprises de ce secteur.

- Selon une étude du Conference Board du Canada, la croissance annuelle moyenne du PIB entre 1991 et 2006 s'est avérée plus importante dans l'ensemble des communautés rurales (3 %) que dans les centres urbains (2,3 %) ou au Québec (2,4 %). La part relative du PIB rural dans le PIB total du Québec, qui représentait 18,2 % en 1991, s'est donc accrue à 19,6 % en 2006.
- Le taux de chômage en milieu rural en 2006 est un peu supérieur à celui du milieu urbain, soit 7,9 % comparativement à 6,7 %. Mais ce taux varie fortement : de 12,7 % en milieu essentiellement rural des régions éloignées à la moitié moindre (6,6 %) dans les mêmes milieux des régions centrales, et jusqu'à aussi peu que 4,3 % dans les milieux ruraux périurbains.
- En matière d'emploi, le principal phénomène observable est une réduction générale des écarts globaux entre ruraux et urbains. Depuis 1986, le nombre total d'emplois a augmenté à un rythme plus important en milieu rural (19 %) qu'en milieu urbain (14 %). Depuis deux décennies, entre 1986 et 2006, les taux d'emploi dans les divers types de milieux ruraux ont fait des bonds de 6 à 12 points de pourcentage alors que le taux québécois ne gagnait que 5,7 points, passant de 54,7 % à 60,4 %.
- Les ménages ruraux sont globalement moins riches, avec des revenus moyens de 8,8 % inférieurs à la moyenne québécoise, de 11,5 % inférieurs à ceux que l'on retrouve en milieu urbain. Mais la croissance du revenu moyen des ménages ruraux entre 1985 et 2005 a été en revanche beaucoup plus importante que partout ailleurs (18,8 %, alors que cet accroissement a été de 13,0 % en milieu urbain, 14,2 % pour l'ensemble du Québec). Les écarts entre ruraux et urbains au chapitre des revenus se sont donc significativement amenuisés depuis deux décennies, un rattrapage décisif pour les milieux ruraux.
- La proportion de personnes vivant dans des ménages à faible revenu est maintenant deux fois moins importante à la campagne (10,2 %) qu'en ville (19,6 %). Ce rattrapage récent montre que si les ruraux sont un peu moins riches, ils sont aussi globalement moins pauvres.
- Les ruraux demeurent moins scolarisés que les habitants des grandes villes, avec une proportion de diplômés universitaires environ deux fois moindre en importance. Malgré la progression générale de la scolarisation de la population (cette proportion des personnes détenant un grade universitaire a doublé pratiquement partout entre 1986 et 2006), les écarts entre milieux ruraux et métropoles se sont maintenus. Les milieux ruraux parviennent toujours difficilement à « récupérer » leurs éléments les plus scolarisés.

Les milieux ruraux, exception faite des quelque 150 communautés considérées comme « dévitalisées » et généralement situées en régions éloignées, ne sont donc pas des territoires à faible activité, sans emploi, à fort chômage, assistés et en déclin. Les revenus des ruraux ne sont pas loin des moyennes. En raison du caractère saisonnier de certaines activités rurales, le taux de participation au marché du travail demeure en maints lieux un peu plus faible qu'en ville. Mais dans tous les cas, nous sommes loin d'une image de la ruralité comme celle d'une population d'assistés vivant aux crochets des travailleurs urbains. Au Québec, comme dans plusieurs pays développés, on assiste à des déplacements de la population et des emplois vers les lointaines banlieues mais aussi vers les milieux ruraux à proximité relative des villes, une situation qui profite à cette ruralité de plus en plus valorisée comme « cadre de vie » et où les principaux indicateurs économiques affichent des performances souvent supérieures aux moyennes nationales.







DE NOUVELLES FORMES DU RURAL

De nouvelles ruralités émergent et elles redessinent un monde rural qui a toujours sa place dans la société québécoise contemporaine en contribuant à la prospérité collective

Les milieux ruraux sont des territoires d'avenir et non une survivance d'un autre règne maintenant dépassé avec la postmodernité. Les milieux ruraux changent, s'adaptent, innovent, inventent de nouvelles formes du rural, des ruralités émergentes. Pour comprendre cette ruralité plurielle d'aujourd'hui et de demain, il faut se donner un nouveau regard sur cette réalité. Au Québec, ce nouveau regard se construit, entre autres, avec les sessions de l'Université rurale québécoise qui est devenue un forum de l'innovation sociale et institutionnelle dont sont capables les ruraux.

La ruralité québécoise, engagée dans un processus de revitalisation, est devenue un véritable laboratoire vivant où les secteurs économiques traditionnels comme l'agriculture et la foresterie, se restructurent, avec la commercialisation des nouveaux produits et la mise en œuvre de nouvelles manières de produire. De nouveaux rapports urbains-ruraux à l'enseigne d'un développement territorial plus harmonieux s'expérimentent. La renaissance rurale observable dans le Québec rural met en scène la culture comme facteur de diversification économique. Les communautés rurales se mobilisent pour réussir leur développement, et cette démarche est appuyée par une politique rurale appropriée.

Les outils de la prospective, sans verser dans la futurologie, nous permettent de détecter quelques lignes de force qui sont en train de dessiner ces nouvelles ruralités. Qu'elles soient impulsées par la mondialisation, par les nouvelles demandes urbaines, le volontarisme gouvernemental, le virage environnemental ou l'action mobilisatrice des ruraux eux-mêmes, ces formes émergentes vont toutes dans le même sens, soit une revitalisation des communautés rurales contribuant au développement territorial durable de toute la société.



L'INNOVATION AU CŒUR DU RURAL

Les ruraux sont aussi une « classe créative », capables de mettre en valeur leur environnement naturel, de gérer leur développement économique et d'aménager leur organisation sociale; la ruralité est ainsi un véritable laboratoire qui participe à la construction de la société québécoise

L'idéologie dominante du développement économique postule que seuls les grands ensembles urbains métropolitains sont capables d'innovation puisqu'on y retrouve une classe créative propulsant la croissance économique. Pourtant, les territoires ruraux ont été historiquement très innovants en se montrant capables de mettre en valeur leur environnement naturel, de gérer leur développement économique et d'aménager leur organisation sociale.

Au lieu de penser qu'on doit apprendre aux ruraux, il faut plutôt retourner à l'école de la ruralité, car on peut apprendre des ruraux, de leur formidable capacité d'innovation et de créativité. Ils mettent continuellement en place des arrangements organisationnels ou institutionnels inédits pour relever les défis actuels d'adaptation à la nouvelle économie, de gouvernance locale ou encore de maintien des services de proximité dans des collectivités de petite taille dispersées sur un vaste territoire.

L'histoire rurale du Québec illustre cette créativité et cette inventivité des ruraux avec le « rang » comme mode de peuplement et d'aménagement de l'espace rural de faible densité, les corvées pour la construction des granges et l'entretien des chemins publics, avec les *Cercles agricoles* pour la formation technique, les mutuelles-incendie pour gérer ce risque, les chantiers coopératifs en forêt pour créer des emplois, ou encore d'autres innovations majeures comme les plans-conjoints de mise en marché des produits agricoles, du commerce équitable avant la lettre, ou les Caisses populaires qui sont devenues une force économique majeure.

La ruralité contemporaine constitue un véritable laboratoire vivant où s'inventent de nouveaux dispositifs et de nouvelles institutions pour faire face aux nombreux défis de développement actuels. Au Québec, ce sont les résidents de trois petits villages ruraux du Bas-Saint-Laurent, le JAL (Saint-Juste, Auclair et Le Jeune au Témiscouata), qui ont mis en place une structure coopérative inédite, la coopérative de développement. Dans d'autres villages forestiers menacés, c'est la formule des Sociétés d'exploitation des ressources qui a été inventée. Dans les milieux agricoles, on a vu apparaître des coopératives d'utilisation du matériel agricole en commun, les Clubs-conseils agroenvironnementaux et les Tables de concertation agroalimentaire régionales. Pour maintenir les services de santé et d'éducation, des formes de partenariats publics-privés ou publics-publics ont été inventées. Également, pour soutenir et accompagner ces dynamiques de développement local, de nouveaux organismes ont aussi été mis en place, que ce soit les CLD (Centres locaux de développement), les SADC (Sociétés d'aide au développement des collectivités) ou encore des Fonds locaux de développement.

Cette innovation rurale n'est pas seulement de l'innovation sociale mais aussi de l'innovation technique qui est bien visible dans les entreprises rurales. Plusieurs fabricants de machinerie agricole ont prospéré ici avant de disparaître avec la vague des fusions, mais plusieurs manufacturiers majeurs ont vu le jour dans le monde rural avant de devenir des entreprises de classe internationale : Bombardier, Tembec, Cascades, Prévost Car, Canam, etc. Et la revendication actuelle pour l'accès à Internet à haute vitesse partout en milieu rural manifeste cette volonté des ruraux de s'approprier et de tirer profits des plus récentes technologies.



UNE AGRICULTURE RENOUVELÉE

Une nouvelle agriculture orientée vers la production de produits dits de spécialité est en train de naître sous nos yeux. Cette agriculture fortement ancrée dans le territoire exerce des effets structurants dans la revitalisation de plusieurs régions rurales

L'agriculture québécoise a connu une longue et riche histoire. Avec l'ouverture de l'Ouest canadien aux cultures de céréales au 19^e siècle et l'accès au marché britannique, elle s'est spécialisée dans la production laitière, qui reste encore de nos jours une production agricole majeure avec une spécialisation récente, la production porcine pour les marchés d'exportation. En devenant une agriculture spécialisée et hautement productive, une proportion élevée de petites fermes polyvalentes ont disparu, surtout dans les marges du territoire habité où ces exploitations agricoles venaient de s'installer en conquérant des terres agricoles sur la forêt.

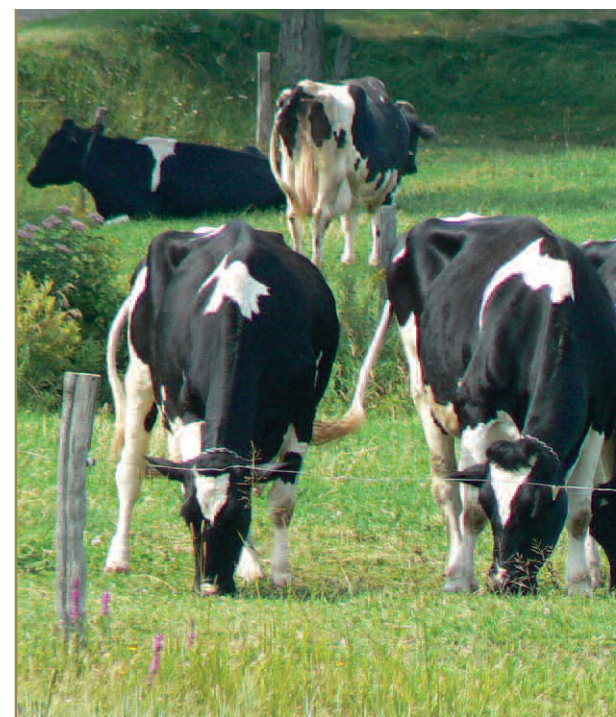
La déprise agricole a été tellement forte que le potentiel agrobiologique de maints territoires ruraux devenait sous-utilisé. La régulation des marchés agricoles, avec des quotas qui se transigent entre producteurs et qui sont devenus un véritable droit de produire, limite les perspectives de relance agroalimentaire sur ces territoires inadaptés au modèle agricole productif classique basé sur des produits génériques, mais approprié à un modèle alternatif basé sur des produits spécifiques. Ainsi, une nouvelle agriculture orientée vers la production de produits dits de spécialité, ou *produits du terroir* est en train de naître sous nos yeux. Cette « agriculture de proximité » est fortement ancrée dans le territoire, et elle commence à exercer des effets structurants dans la revitalisation de plusieurs régions rurales. La récente *Commission d'enquête sur l'avenir de l'agriculture et de l'agroalimentaire au Québec* témoigne du questionnement actuel sur le modèle dominant de développement agricole à la recherche d'une plus grande souplesse et d'une capacité de soutenir ces nouvelles formes, plus diversifiées, d'agriculture.





Les opportunités offertes par le changement des habitudes alimentaires des consommateurs comme la propension à « *manger local* », et l'ouverture de plusieurs marchés publics locaux ont aiguisé les capacités innovatrices d'une nouvelle génération d'agriculteurs, souvent issue des milieux urbains. Cette agriculture en renouvellement sort de la marginalité dans le cas de la production fromagère, qui offre une gamme de produits qui concurrence les fromages fins importés.

Une agriculture davantage en harmonie avec son territoire et sa population, qui s'intéresse au marché local sans délaisser les marchés extérieurs, devrait mieux valoriser les potentialités agricoles du Québec et contribuer à la redéfinition des termes d'un nouveau contrat social entre les agriculteurs et le reste de la société.



UNE NOUVELLE FORESTERIE

Un tiers des collectivités rurales québécoises sont dépendantes de la forêt; la reconnaissance de la multifonctionnalité des forêts et de ses nouveaux usages, avec les produits forestiers non ligneux, dessine les contours d'une nouvelle foresterie québécoise plus durable

Un attribut mal compris de la ruralité québécoise concerne la forte présence de terres publiques encore sous couvert forestier. Avec 761 000 km² boisés, c'est environ 75 % du territoire qui est occupé par la forêt. Dans la partie habitée au sud du Québec, de nombreuses parcelles forestières, souvent privées, sont plus productives et mieux situées pour approvisionner les usines de transformation. Avec un tiers des collectivités locales qui sont dépendantes de la forêt, cette ruralité se présente comme une forêt habitée.

L'économie forestière vit selon les aléas de la demande mondiale. La mécanisation du travail en forêt comme dans les usines a considérablement réduit l'emploi dans cette industrie encore à haute intensité de main d'œuvre il n'y a pas si longtemps. De nombreuses crises forestières ont jalonné l'histoire du Québec et c'est vers une meilleure valorisation des produits forestiers, pour mieux capturer les valeurs ajoutées, que devrait se tourner cette industrie.

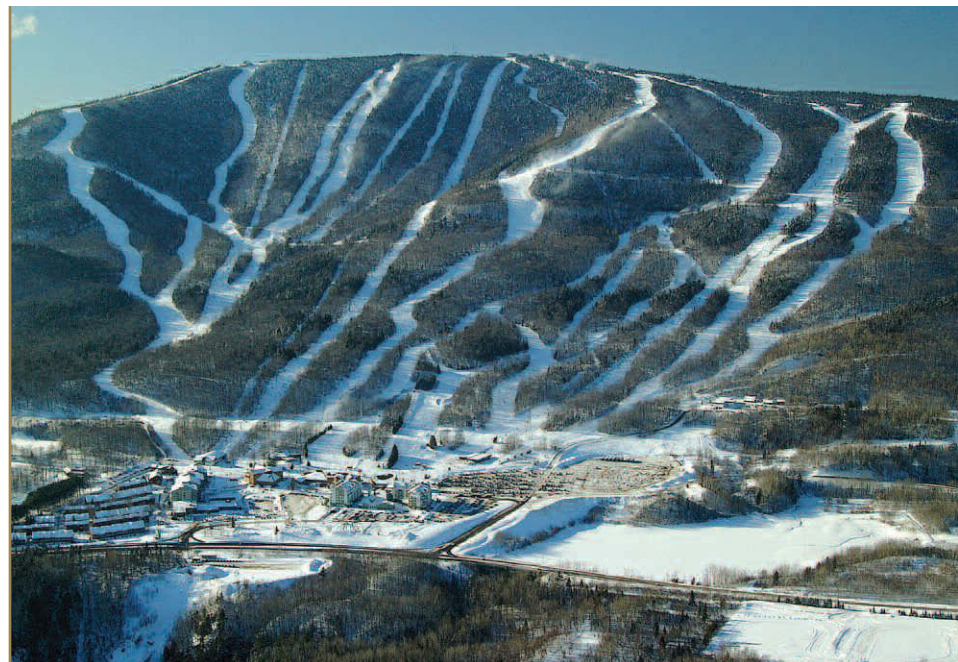




La préservation de la forêt boréale, que plusieurs groupes écologistes considèrent exploitée au-delà de sa capacité de régénération, est une grande préoccupation environnementale. La reconnaissance de la multifonctionnalité de cette forêt, avec la nécessité d'en protéger la biodiversité, est de plus en plus acquise et une foresterie plus durable, par un aménagement forestier approprié, est certainement un projet de société largement partagé par les citoyens comme par les décideurs publics.

C'est la matière ligneuse qui a d'abord intéressé les usagers de la forêt soit pour le bois d'œuvre transformé dans une multitude d'usines de sciage, soit pour la pâte et sa transformation en papier dans des usines à propriété multinationale. Comme la ressource forestière était publique, le « régime forestier » québécois accordait des permis de cueillette en fonction d'un contrat d'approvisionnement et d'aménagement forestier (un CAAF) en contrepartie de redevances et d'une obligation de reboiser ces forêts dans une optique de rendement soutenu.

La forêt québécoise, c'est aussi un formidable patrimoine de ressources fauniques et de sites naturels propices à la villégiature. La chasse et la pêche sont des activités pratiquées par 1,2 million de Québécois, sans compter les touristes de l'étranger. La pêche sportive et la chasse restent des réalités bien ancrées dans la culture québécoise. Elles se pratiquent souvent dans des territoires organisés en ZEC (Zone d'exploitation contrôlée) gérées par des associations de citoyens - usagers de ces ressources. De nombreuses pourvoies privées offrent des prestations diverses reliées à ces activités, mais le secteur public est aussi actif avec la SÉPAQ (Société des établissements de plein air du Québec), qui gère de nombreux équipements : parcs de récréation ou de protection, sentiers pédestres, équipements d'accueil et d'hébergement touristique dans des sites de haute valeur, etc. Plusieurs familles québécoises possèdent un chalet, le plus souvent aménagé seulement pour la saison estivale, autour de plans d'eau généralement localisés en forêt. Cette forêt accueille plusieurs parcs de conservation plus ou moins intégrale et diverses « aires protégées » dans une optique de conservation de la biodiversité. Les pistes cyclables et les sentiers de motoneige qui sillonnent maintenant ces forêts génèrent des retombées touristiques importantes.



De nombreux usages et usagers sont reliés à la forêt québécoise et les réflexions actuelles vont dans le sens d'une remise en question de la vision traditionnelle de nos forêts comme une source de matières ligneuses pour une industrie considérée peu soucieuse du développement des milieux de vie locaux. Cette forêt a donné lieu à plusieurs luttes sociales rurales pour s'assurer que les retombées locales de sa mise en valeur soient plus importantes. De ces luttes, sont nées les Sociétés d'aménagement des ressources (SER) travaillant principalement en aménagement forestier dans la forêt publique peu éloignée des communautés, et les Organismes de gestion en commun (OGC) regroupant des petits propriétaires forestiers, répartis dans 700 villages, pour les aider à aménager intensivement leurs lots boisés dans une perspective de durabilité.

Le défi actuel du secteur forestier québécois consiste à mieux reconnaître tout le potentiel d'une vision plus multifonctionnelle de nos forêts, soit voir la forêt comme source diversifiée de produits et mieux comprendre son rôle environnemental, récréatif et touristique. De beaux exemples témoignent des nombreuses potentialités inexploitées, que l'on pense aux revêtements de planchers avec des résidus de bois autrefois non récupérés ou la fabrication des revêtements en bois pour le parement extérieur des maisons.

Mais cette diversification de l'économie forestière passe aussi par la mise en valeur des nombreux produits forestiers non ligneux (PFNL) de nos forêts. Les PFNL, soit ces produits autres que le bois qui proviennent de sources biologiques de la forêt et qui requièrent peu de transformation, pourraient permettre aux communautés forestières de tirer des bénéfices des ressources naturelles situées à proximité. Cette catégorie comprend aussi l'acériculture (sirop d'érable), la production des arbres de Noël, les bleuets sauvages des bleuetières et des forêts, les champignons, les huiles essentielles extraites des arbres résineux. Plus de 400 produits potentiels peuvent être tirés de nos forêts et trouver leur place dans le commerce tenant compte de nouvelles demandes des consommateurs pour les produits biopharmaceutiques ou nutraceutiques (suppléments alimentaires naturels). Aux PFNL, il faut ajouter les potentialités de valorisation de la biomasse forestière pour la production d'énergie, de biocarburants. Les PFNL permettent ainsi de réduire notre dépendance au pétrole et les émissions de gaz à effet de serre (GES) tout en élargissant la gamme d'avantages socioéconomiques multiples que les forêts procurent à la société.

LA CULTURE ET LA RENAISSANCE RURALE

La valorisation de la culture est souvent au cœur des activités qui participent à la renaissance rurale tout en contribuant à la diversification économique de ces milieux

Si les signes d'un déclin sont toujours visibles dans certaines localités, surtout les plus éloignées, les signes d'une renaissance rurale le sont encore davantage dans plusieurs autres. La valorisation de la culture rurale est souvent au cœur des activités qui participent à cette renaissance rurale contribuant à la diversification économique de ces milieux. La culture est au rendez-vous de plusieurs activités dans le secteur agroalimentaire et forestier lorsque des savoir-faire traditionnels sont remis au goût du jour pour mettre en marché une gamme de produits de spécialité qui trouve leur place dans la filière touristique. C'est ainsi que l'on peut découvrir ces productions grâce à un certain nombre de circuits touristiques gastronomiques en milieu rural souvent désignés comme la « route des saveurs ».

La culture rurale, c'est aussi un riche patrimoine architectural qui s'est exprimé autant dans l'humble demeure paysanne que dans une architecture plus flamboyante des gares ferroviaires, des églises et autres monuments du genre. Après l'abandon de leur usage premier, le recyclage de ces édifices se fait souvent par des groupes qui y installent un centre culturel, un théâtre, un centre d'art, un musée, etc. À plusieurs endroits, une « halte culturelle » est née de la restauration d'un bâtiment patrimonial devenu une maison de la culture. La mise en valeur des granges octogonales, une particularité patrimoniale de notre architecture rurale, permet parfois de créer des centres de formation ou des lieux de diffusion ayant une envergure internationale.

La restauration du patrimoine rural bâti (et le patrimoine immatériel) peut prendre la forme de la revalorisation, avec un centre d'interprétation, d'un savoir-faire ou d'une activité, tout en devenant un attrait touristique majeur de





la région. Les nombreux gîtes touristiques qui se sont multipliés au Québec depuis quelques décennies, sont souvent un projet de semi-retraite d'un couple urbain qui découvre une belle maison rurale qu'il rénove et qu'il sauve ainsi de la démolition et de la détérioration irréversible. La *Fondation Rues Principales* s'est intéressée à ces rues concentrant les commerces et les services dans nos villages ruraux. Elle mobilise les propriétaires de ces petits établissements pour mettre en œuvre des projets forts réussis de revitalisation de ces rues commerçantes de nos petits centres ruraux.

Le *Réseau des écomusées québécois* s'est donné pour mission de mettre en valeur et de perpétuer les métiers et savoir-faire inspirés des traditions (papier, tissage, boulangerie, forge, miel, verre, savonnerie, etc.). Des artisans accueillent les visiteurs dans leur atelier de production où ils découvrent leurs collections d'objets actuels et d'artefacts traditionnels, leur centre de documentation d'interprétation ainsi que leur boutique. En alliant culture par la diffusion de métiers traditionnels, éducation par la transmission des savoir-faire et économie par le soutien d'entreprises artisanales, ces écomusées agissent au service de la diversité culturelle en région, du patrimoine vivant et du développement durable. Le réseau québécois *Villes et villages d'art et de patrimoine*, de son côté, développe et fait la promotion des ressources culturelles du milieu dans une optique de développement culturel territorial, et vise également la création d'emplois spécialisés dans le domaine culturel.

La vitalité des milieux ruraux s'exprime aussi par la tenue de nombreux festivals tout au cours de l'année. Certains sont des fêtes communautaires permettant de célébrer un aspect de la vie locale alors que d'autres deviennent des événements touristiques très populaires ayant des impacts économiques significatifs en terme d'emplois et de retombées pour les économies locales. Par exemple, le Festival « western » de Saint-Tite ou le Symposium international d'art contemporain de Baie-Saint-Paul sont des événements aux retombées importantes pour ces régions. Quand un jeune « conteur » de récits traditionnels comme Fred Pellerin devient une vedette médiatique et un acteur majeur de la vitalité de son village, Saint-Élie-de-Caxton, bien des projets *a priori* utopiques peuvent devenir des réalités.

Les néo-ruraux sont souvent actifs dans ces initiatives au cœur de cette renaissance rurale. Leur insertion dans ces milieux est facilitée, car les habitants peuvent apprécier leur contribution à la revitalisation des communautés rurales. Ces entreprises culturelles s'organisent selon une grande variété de modèles allant du travail autonome à la mise en place d'entreprises collectives selon des modèles coopératifs ou d'économie sociale ou même de partenariats publics-privés : des outils de mise en valeur de ce patrimoine rural existent maintenant avec l'entreprise *Ruralys*. La diversification économique du monde rural passe aussi par les opportunités de création d'emplois que permettent l'arrivée des nouvelles technologies de communication et les nombreuses initiatives concernant le maintien des services de proximité publics ou privés. Signe d'un changement majeur, on voit maintenant des MRC (Municipalités régionales de comté) se donner une véritable politique de développement culturel.



DES RAPPORTS URBAINS-RURAUX EN MUTATION

Les rapports villes-campagnes oscillent entre la dépendance, l'interdépendance et la complémentarité. Une nouvelle solidarité rurale-urbaine s'impose, car le bien-être et la prospérité des villes reposent sur des campagnes vivantes

L'urbanité contemporaine a rendu difficile la compréhension des rapports d'interdépendance rurale-urbaine. Pourtant, la prospérité urbaine est souvent liée au caractère asymétrique des rapports que les villes entretiennent avec les campagnes. Par exemple, ce sont les équipements hydroélectriques installés dans les régions rurales nordiques qui fournissent une énergie bon marché aux populations urbaines québécoises contribuant ainsi à leur prospérité. Un tel lien n'est pas expliqué ni compris par ces mêmes populations. Les ruraux rendent d'éminents services à toute la société, par exemple, en maintenant des paysages, la biodiversité, l'environnement, ou encore en produisant gratuitement un ensemble de services écologiques qui sont autant de biens publics profitant aux populations urbaines.

D'un autre côté, notre ruralité est connectée sur les villes, surtout en ce qui concerne le facteur vital de l'emploi, mais aussi pour l'accès aux services de santé, d'éducation, et tous les autres services professionnels. Il faut alors repenser la problématique actuelle du développement urbain comme une nouvelle forme de « *développement régional* » intégrant les zones





rurales dans des modèles inédits de gouvernance territoriale, ou de gouvernance rurale-urbaine. Des travaux de recherche sont nécessaires pour mesurer ces interactions rurales-urbaines configurant, par le navettage résidence-travail, des bassins de vie en constante restructuration.

Avec la montée de la sensibilité écologique, les milieux ruraux et leurs ressources naturelles dont plusieurs, comme l'eau, les terres et les forêts, sont encore de propriété publique, redeviennent d'un grand intérêt pour les populations urbaines. Elles se soucient de la manière dont les ruraux aménagent le territoire et gèrent ces ressources, maintenant considérées comme un patrimoine de l'humanité. Ce droit de regard, réclamé par les citoyens, arrive au même moment où les politiques publiques concernant l'usage des biens collectifs comme l'eau, les terres et la forêt veulent prendre en compte autant le point de vue des usagers, qui sont multiples avec des intérêts contradictoires, que celui du public en général. Cette dynamique politique est propice pour faire naître de nouveaux débats entre les urbains et les ruraux.

La nouvelle solidarité rurale-urbaine à construire devra reposer sur la reconnaissance, par les urbains et la plus vaste société, du fait que les ruraux ont des choses à nous apprendre tout simplement parce qu'ils ont beaucoup appris dans ces trois domaines conduisant au développement durable : la mise en valeur de leur environnement naturel, l'aménagement de leur organisation sociale et la gestion de leur développement économique. Cette nouvelle solidarité rurale-urbaine est aussi nécessaire, car le bien-être et la prospérité des villes reposent sur des campagnes vivantes et reconnues dans la multifonctionnalité de leurs systèmes économiques (agricoles, forestiers, maritimes, récréotouristiques, industriels, résidentiels, etc.), qui coexistent souvent sur les mêmes territoires. Après des périodes historiques marquées par la dépendance soit des villes par rapport aux campagnes ou l'inverse, la reconnaissance de l'interdépendance est un pas en avant mais le projet de mieux identifier la complémentarité rurale-urbaine, comme il se manifeste actuellement au Québec avec les réflexions de l'Union des municipalités du Québec, est un autre pas utile pour un développement territorial véritablement solidaire.





VERS UN DÉVELOPPEMENT TERRITORIAL SOLIDAIRE

Les ruraux et les urbains doivent se voir non en adversaires mais en partenaires du développement de tous les territoires du Québec.

Une telle perspective, basée sur la solidarité, suppose la reconnaissance de la capacité des ruraux de s'occuper de leur développement

Pour passer du monologue rural-urbain actuel à un véritable dialogue, il faut que les populations urbaines soient capables de reconnaître l'apport indéniable des activités et des ressources rurales à la prospérité urbaine, la capacité des ruraux à gérer leurs affaires (sociales, politiques et économiques) et la nécessité d'une instance politique capable d'assurer une nouvelle gouvernance rurale-urbaine où les ruraux auront une voix réelle.

De leur côté, les ruraux doivent accepter leur nouveau rôle de protecteurs des écosystèmes naturels dans le cadre d'un contrat social renouvelé avec le reste de la société, comprendre la légitimité des demandes urbaines de protection de l'environnement et adhérer à cette nouvelle finalité du développement rural. Finalement, ils doivent reconnaître le droit de regard revendiqué par les urbains sur la manière dont ils gèrent les ressources rurales. La protection des écosystèmes naturels est aussi une affaire urbaine quand on considère le smog produit par les villes ou la mauvaise gestion des déchets.

La base de la complémentarité rurale-urbaine repose sur les principes dérivant d'une nouvelle théorie du développement local et régional, en émergence au Québec d'ailleurs, celle du « *développement territorial solidaire* ». Par cette théorie, les ruraux et les urbains pourront se définir non pas en adversaires mais en partenaires du développement de tout le Québec et ses territoires.

Une telle perspective de développement suppose la reconnaissance de la capacité des ruraux de s'occuper de leur développement et d'avoir un poids significatif dans les décisions politiques; ils ont démontré qu'ils en sont capables et que toute la société québécoise gagne à apprendre de leur expérience. Elle repose aussi sur la reprise d'un dialogue rural-urbain constructif et permettant de comprendre les liens d'interdépendance rurale-urbaine, et sur la mise en oeuvre d'une nouvelle gouvernance rurale-urbaine avec une politique et une fiscalité municipale adaptée à la taille des agglomérations. Un tel partenariat rural-urbain ne peut pas se construire sur une attitude paternaliste ou condescendante, de l'État ou des milieux urbains, mais sur la reconnaissance des intérêts et des contributions mutuelles à la vie collective.

DES COMMUNAUTÉS RURALES QUI SE MOBILISENT

Les facteurs intangibles de développement rural sont maintenant mieux connus; il ne suffit pas seulement de ressources naturelles et de capitaux pour réussir le développement, il faut aussi que les populations locales se mobilisent et prennent des initiatives

Pour réussir le développement, la mobilisation des acteurs socioéconomiques d'une collectivité est de plus en plus identifiée comme un facteur décisif. L'approche du développement local est maintenant reconnue par la plupart des pays de l'OCDE comme une stratégie de développement des communautés qui a fait ses preuves. Depuis longtemps, les communautés rurales québécoises ont développé leurs capacités de se mobiliser pour se donner des services collectifs. L'éducation primaire et secondaire a été assurée par des commissions scolaires locales qui constituent de véritables gouvernements locaux. La solidarité, et les corvées d'autrefois, permettaient de reconstruire les fermes qui passaient au feu, d'entretenir les chemins.

De nos jours, on assiste à une sorte de retour à ces formes de solidarités traditionnelles avec un État-Providence moins interventionniste dans la desserte des services sociaux et sanitaires. Au courant des années 1970, trois petites collectivités rurales qui luttait contre une décision gouvernementale de fermeture de leur village, le JAL, sont devenues le symbole d'un mouvement social rural avec les Opérations Dignité qui allaient changer les approches de développement. L'idée de soutenir la prise en main par les ruraux de leur développement était née en terre québécoise. Même le développement économique local et régional, qui était l'affaire des gouvernements centraux, est devenu une responsabilité partagée avec les gouvernements locaux. Ce processus est toujours en marche avec une décentralisation gouvernementale encore en chantier.

Au Québec, cette mobilisation pour le développement des communautés est passée par la création, en 1979, d'un gouvernement supralocal, les MRC. Près d'une centaine de MRC couvrent tout le Québec habité et la moitié ne regroupe aucune agglomération de plus de 15 000 habitants, ce qui en font des MRC essentiellement rurales. La mission des MRC a été d'abord la planification de l'usage du territoire, avec la confection d'un Schéma d'aménagement du territoire. De nouvelles compétences ont été dévolues à cette instance en matière de développement économique et dans plusieurs autres domaines comme la gestion des matières résiduelles ou encore la protection contre les incendies, avec une capacité accrue d'édicter des règlements contraignants en matière de protection de l'environnement par le zonage de certaines activités sur le territoire.

Les ruraux peuvent compter sur un autre dispositif de développement avec le CLD, le Centre local de développement. Sous l'autorité des MRC mais avec des financements des municipalités et du gouvernement québécois, de concert avec les acteurs socioéconomiques, il soutient le développement local par des mesures adaptées à chacun des milieux ruraux. De son côté, le gouvernement fédéral soutient les SADC (Société d'aide au développement des collectivités) qui œuvrent aussi au développement des communautés rurales. Finalement, avec la mise en œuvre de la *Politique nationale de la ruralité du Québec*, des centaines de « *comités locaux de développement* » se sont mis en place ou ont été réactivés. Tout cela témoigne d'une ruralité québécoise où l'engagement citoyen, pour lutter contre les forces de dévitalisation rurale, est maintenant une réalité bien vivante.



UNE POLITIQUE PUBLIQUE APPROPRIÉE

La mise en œuvre de la Politique nationale de la ruralité du Québec, avec son approche de responsabilisation des ruraux, permet d'identifier des facteurs de succès de toute politique rurale

Attendue depuis les *États généraux du monde rural* de 1991 et par le mouvement Solidarité rurale du Québec (SRQ), la première politique rurale du Québec, la *Politique nationale de la ruralité* (PNR) a été lancée le 6 décembre 2001. Elle reconnaît que le développement des milieux ruraux constitue un enjeu important dans la construction du Québec de demain. Comme dans d'autres pays, elle reconnaît les limites des politiques agricoles à gérer les problèmes ruraux, et dans le contexte québécois, elle reconnaît que nos politiques de développement régional sont insuffisantes pour faire face aux problèmes ruraux qui se concentrent souvent dans les régions les plus fortement rurales.

Cette politique repose sur le principe de l'accompagnement des ruraux par l'État et la responsabilisation des milieux. Elle vise cinq grands enjeux ou défis auxquels fait face la ruralité québécoise : l'évolution démographique et l'occupation du territoire; la croissance économique et la mise en valeur de toutes les ressources; l'amélioration de la qualité de vie rurale; la participation et la prise en main par le milieu; l'adaptation des interventions gouvernementales à la réalité du monde rural. Cette politique se donnait alors trois grandes orientations : 1) *Stimuler et soutenir le développement durable et la prospérité des collectivités rurales*; 2) *Assurer la qualité de vie des collectivités rurales et renforcer leur pouvoir d'attraction*; 3) *Soutenir l'engagement des citoyens au développement de leur communauté et assurer la pérennité du monde rural*.

Une telle politique, avec des moyens financiers modestes, reposait sur un modèle de développement rural comparable à bien des égards au programme LEADER en Europe, qui postule que le développement durable des collectivités rurales passe par une meilleure connaissance de leurs atouts ou de leurs actifs, par la mobilisation et l'engagement citoyen autour d'un diagnostic territorial et de la mise en œuvre de projets locaux de développement. Elle introduit aussi une « *clause territoriale* » voulant que tout projet de loi ou tout nouveau programme doit être examiné sous l'angle de ses effets sur la ruralité québécoise, selon la même logique qu'un examen en fonction des conséquences environnementales. L'appropriation de cette politique tant par les ruraux et leurs élus que par l'appareil gouvernemental est devenue une condition critique du succès de sa mise en œuvre. Mais cette appropriation semble avoir été plutôt bien réussie de sorte que la PNR a été renouvelée pour une seconde phase de sept ans de 2007 à 2014.

Le dispositif central de la PNR est le *Pacte rural* par lequel la MRC définit un plan de travail avec les municipalités rurales, en tenant compte des plus dévitalisées de son territoire, et signe une entente avec le gouvernement du Québec pour la mise en œuvre, adaptée aux réalités locales, de cette politique rurale. La dynamique locale induite par les *Pactes ruraux* aura permis de mobiliser les populations locales, de renforcer la prise en main du développement en milieu rural et de stimuler l'émergence et la réalisation de projets. Les projets financés par le *Pacte rural* ont contribué à intensifier et à renouveler l'acquisition des savoirs et des compétences dans les collectivités, et à expérimenter des pistes de développement inédites ou des solutions originales aux diverses situations rurales.



Dans cette nouvelle phase, la PNR établit quatre grandes orientations : promouvoir le renouvellement et l'intégration des populations; favoriser la mise en valeur des ressources humaines, culturelles et physiques du territoire; assurer la pérennité des communautés rurales; maintenir un équilibre entre qualité de vie, cadre de vie, environnement naturel et activités économiques. Ces orientations sont autant de manières de faire face aux six grands défis de développement rural du Québec contemporain : 1) *Trouver localement une réponse aux tendances démographiques*; 2) *Mettre en valeur les potentiels humains*; 3) *Rechercher des modèles de développement propres au milieu rural*; 4) *Contribuer au développement durable*; 5) *Répondre à la mondialisation des marchés*; 6) *Offrir une réponse gouvernementale adaptée aux besoins et attentes particulières des milieux ruraux*.

La PNR annonce maintenant des secteurs prioritaires dans lesquels doivent s'inscrire les plans de travail des MRC : 1) *Le maintien de l'offre et l'amélioration des services*; 2) *Le développement de nouveaux produits et de nouvelles entreprises*; 3) *Le maintien et le retour des jeunes et des familles*; 4) *Le soutien à l'entrepreneuriat individuel et collectif*; 5) *La mise en valeur du capital humain*; 6) *La mise en réseau des promoteurs et des acteurs locaux*. Pour préparer et mettre en œuvre ces plans de travail, les MRC et leur CLD pourront bénéficier du programme de soutien à l'embauche d'agents de développement rural qui sont maintenant environ cent cinquante à soutenir les initiatives des ruraux.

La nouvelle phase de la PNR propose la mise en place de 25 « *laboratoires ruraux* », soit autant d'expériences approfondies de développement rural, représentant des voies d'avenir pour les collectivités rurales, dans des secteurs au potentiel peu exploré, avec obligation de transfert de connaissances ou d'expertise. Chaque laboratoire rural, misant sur l'innovation dans son secteur, peut bénéficier d'une subvention maximale de 100 000 \$ par projet, par année, sur cinq ou six ans. Ces laboratoires sont attendus dans les domaines suivants : la santé en milieu rural, les économies de proximité, la nouvelle foresterie; l'école au cœur de la communauté; la communauté entrepreneuriale et l'entrepreneuriat collectif; la culture et le patrimoine au cœur du développement rural; les milieux ruraux comme acteurs dans le domaine énergétique; l'accueil, l'installation et l'intégration de nouvelles populations. Une autre nouveauté de la PNR concerne le soutien à un ensemble de « *groupes de travail* » devant documenter et produire des connaissances, identifier des pistes d'action et expérimenter des modèles d'intervention sur une problématique rurale particulière comme la multifonctionnalité, la complémentarité rurale-urbaine, l'accès aux nouvelles technologies en milieu rural, les petites municipalités dévitalisées, entre autres.

Environ 20 % des municipalités rurales québécoises sont considérées comme « *municipalités très dévitalisées* » qui connaissent une baisse constante de leur population. Elles se concentrent dans les régions périphériques et leur viabilité économique comme leur vitalité sociale est questionnée avec la difficulté de maintenir des services de proximité aussi essentiels qu'une école primaire, un magasin d'alimentation offrant aussi une pompe à essence, etc. Pour accélérer le processus de relance du développement de ces milieux, suite aux revendications de la Fédération québécoise des municipalités (FQM), un programme gouvernemental de soutien à ces communautés, et qui s'ajoute aux moyens disponibles dans les *Pactes ruraux*, vient d'être mis en place pour lancer une grande « *corvée* » devant permettre à ces milieux ruraux d'inverser leur trajectoire descendante de développement et de connaître, comme les autres, prospérité et attractivité.



Quelle politique rurale pour demain?

L'expérience québécoise illustrée ici montre que les ruraux sont capables d'aménager leur avenir, et un avenir bénéfique pour toute la société. L'accompagnement de cette démarche des ruraux par des politiques publiques appropriées facilite le processus de développement rural. De l'expérience québécoise, on peut identifier quelques facteurs de succès de toute politique rurale qui vise à soutenir le développement territorial durable de ces milieux : Une politique décentralisée, reposant sur le développement local et sur la mobilisation des populations et de leurs leaders capables de construire ensemble un projet de territoire;

- Une politique qui renforce les capacités de développement des communautés rurales, notamment les capacités de gouvernance et une politique qui assure la cohésion sociale;
- Une politique rurale qui vise à faire croître le capital social et l'innovation;
- Une politique complémentaire à celles qui visent la dotation en infrastructures;
- Une politique territorialisée mais aussi territoriale, c'est-à-dire une politique qui favorise la complémentarité rurale-urbaine et un développement intégré de toutes les composantes d'un territoire sur la base d'une vision partagée;
- Une politique rurale qui est partagée entre les différents partenaires de la ruralité et qui se présente comme nécessaire pour la solidarité nationale.





TERRITOIRES RURAUX, TERRITOIRES D'AVENIR

L'émergence de nouvelles campagnes illustrée dans les pages précédentes montre qu'elles ne sont pas des survivances du passé mais la construction d'une ruralité choisie tant par les ruraux que les urbains qui viennent s'y installer

Ces territoires ruraux deviennent ainsi de véritables territoires d'avenir capables de mieux maîtriser leur développement et de mieux contribuer à la vie socioéconomique du Québec tout entier.

L'innovation redessine les économies rurales qui sont devenues, en plusieurs endroits, de véritables laboratoires vivants. Les produits de spécialité et les marchés de proximité renouvellent l'agriculture et lui redonnent une place dans des territoires entiers où elle était en train de disparaître. La valorisation des produits forestiers non ligneux relance la foresterie sur ces territoires et une nouvelle culture rurale devient un autre facteur de diversification économique.

Les rapports urbains-ruraux sont en mutation. De la dépendance, on passe à l'interdépendance, voire à une complémentarité mieux comprise et mieux assumée dans le cadre d'un développement territorial solidaire. Réussir leur développement devient une vision partagée et qui mobilise plusieurs communautés rurales qui voient leurs efforts secondés par la première politique rurale du Québec. En décrivant ces nouvelles dynamiques rurales, on appréhende déjà la physionomie du Québec rural de demain.





CONCLUSION

Avec la nouvelle ruralité qui se dessine et qui peut nous apprendre, les ruraux et ceux qui les accompagnent doivent faire face à des défis nouveaux pour réussir un développement rural durable

Comprendre le Québec rural, c'est reconnaître les forces qui ont forgé son passé, qui déterminent son évolution actuelle et qui dessinent son avenir. En fonction de cette lecture, proposée dans le présent ouvrage, il reste alors à identifier les grands enjeux de développement rural qui prennent forme actuellement. Pour affronter ces défis, les ruraux seront appelés, une fois de plus, à démontrer leurs capacités à trouver des solutions inédites. À cet égard, et c'est ici un autre message de cet ouvrage, nous pensons que nous avons plus à apprendre des ruraux, de leur expérience sociohistorique, que nous avons à leur apprendre.

L'histoire rurale québécoise met en scène une ruralité jeune, encore en train d'assurer l'occupation de son territoire. Si les ruraux ont su faire preuve d'innovation pour organiser leur vie sociale et économique, cette histoire a imprimé sa marque sur la dynamique sociale actuelle et les objectifs de la politique rurale. Elle s'est avérée un dispositif efficace pour aménager l'avenir des communautés rurales dont plusieurs connaissent des problèmes d'adaptation au nouvel environnement économique mondial, de diversification de leur base économique et de reconversion vers la nouvelle économie rurale. La pérennité d'une collectivité sur cinq, souvent située dans les régions périphériques et ouvertes au peuplement humain il y a moins d'un siècle, est toujours questionnée de nos jours.

La diversité des milieux ruraux québécois permet aussi de constater que des modèles de développement rural fort différents peuvent cohabiter dans une même société. Dans plusieurs zones forestières, la grande entreprise à propriété étrangère a souvent exercé des effets socioéconomiques structurants; dans la ruralité agricole, domaine de petits propriétaires fonciers, on est plus enclin à croire aux vertus de l'entrepreneuriat local, aux PME, pour soutenir un développement régional qui passe par le développement local. Enfin, il arrive que le développement régional soit attendu de l'État investissant dans les infrastructures comme des parcs naturels et des équipements récréotouristiques. La grande entreprise, l'État et la société civile peuvent être des catalyseurs de développement rural. De son côté, la politique rurale québécoise repose sur un modèle de développement rural qui valorise le renforcement des capacités de développement des acteurs locaux, la mobilisation citoyenne comme facteur déterminant de développement permettant aux communautés de mobiliser leurs atouts en vue d'un développement territorial durable.

Les enjeux prospectifs de développement rural qui se dessinent

Étudier la ruralité, c'est aussi déterminer les enjeux ou les défis de développement rural qui se profilent à l'horizon et qu'il faut comprendre ou maîtriser pour adapter nos interventions comme acteurs socio-économiques ou nos politiques comme acteurs publics. L'étude de la ruralité québécoise permet de décliner ces enjeux en quatre grandes questions.

La question environnementale : le développement rural doit prendre en compte la préoccupation pour la préservation des écosystèmes agricoles, forestiers, marins et des ressources naturelles maintenant représentées comme un patrimoine collectif, ou des biens publics. Plus récemment, ce sont les changements climatiques, particulièrement visibles dans la ruralité nordique et sur les zones côtières du Québec maritime, qui nous lancent de nouveaux défis. De nouvelles pratiques productives et de nouveaux usages des ressources rurales devront être expérimentés pour limiter les impacts ou s'adapter à ces changements climatiques.

La question économique : le développement de plusieurs régions rurales marginalisées avec l'agriculture moderne visant des productions génériques ouvre de nouvelles opportunités de développement avec la demande urbaine pour des produits agricoles de qualité ou dits « *produits du terroir* », avec la mise en place de systèmes agroalimentaires locaux, et également avec les nouvelles énergies vertes comme l'éolien et les bioénergies. Le défi économique de plusieurs territoires ruraux est souvent de sortir des vieilles logiques de la spécialisation productive pour s'engager dans une dynamique de diversification économique plus apte à affronter les turbulences d'une économie mondialisée.

La question sociale : l'exode des jeunes ruraux vers les villes et le vieillissement de la population rurale reste une préoccupation pour laquelle des solutions sont encore à inventer. La vitalité sociale des communautés rurales, et notamment des municipalités considérées dévitalisées, réclame une innovation au niveau du maintien des services aux populations sur des territoires de faible densité; plus encore, elle nécessite un renforcement de leurs capacités d'attraction et de rétention de nouvelles populations, et donc de nouvelles capacités d'accueil et d'intégration des migrants urbains.

La question politique : le développement des territoires ruraux pose la question de la représentation politique des ruraux et des nouveaux modes de gouvernance à instituer pour assurer une meilleure complémentarité rurale-urbaine. Qui peut exprimer les revendications des ruraux, les représenter dans la sphère sociale et politique? Jadis, c'était le syndicalisme agricole, mais de nos jours divers partenaires originaires de différents milieux prétendent défendre les intérêts ruraux. Par ailleurs, deux dynamiques pourraient redessiner l'environnement politico-institutionnel de la ruralité, soit la décentralisation des compétences des gouvernements centraux vers les municipalités et les municipalités régionales de comté, et le processus de fusion des petites localités entre elles ou autour d'une ville.

Apprendre de la ruralité, cette autre réalité

Le Québec rural est riche d'une histoire et d'un patrimoine humain, culturel et naturel méconnus car, sous le regard urbain, il est souvent vu comme un territoire « assisté » ne survivant qu'avec de nombreuses aides publiques. Les ruraux jouent parfois cette carte de « victime » pour retenir l'attention des gouvernements. Un changement de perspective s'impose; les politiques publiques, comme celle du Québec, doivent passer de l'assistance à la solidarité bien comprise et se présenter non comme des dépenses mais comme des investissements dans une ruralité qui contribue de manière décisive à la prospérité collective. Les ruraux peuvent aussi revendiquer la pleine jouissance des droits que leur confère leur citoyenneté et refuser de se faire traiter comme des citoyens de deuxième zone ou moins égaux que les autres. Avec les actions de Solidarité rurale du Québec, des progrès ont toutefois eu lieu en faveur d'une plus grande acceptabilité sociale du droit d'habiter le milieu rural et de bénéficier des mêmes services.

Le Québec rural contemporain nous a appris qu'un des premiers traits de la ruralité, c'est sa très grande diversité. Des milieux ruraux connaissent une dévitalisation mais plusieurs autres sont en croissance. Celle-ci résulte souvent de la mise en valeur des aménités naturelles et de l'économie du savoir, typique de la nouvelle économie rurale, et moins de l'agriculture, de l'exploitation forestière ou minière, soit de la mise en valeur des ressources naturelles typiques de l'ancienne économie rurale. L'interdépendance rurale-urbaine est plus profonde qu'on le pense généralement. Elle se situe au niveau des échanges économiques souvent asymétriques, des institutions pensées pour les villes et qui desservent le monde rural avec plus ou moins de pertinence, des défis environnementaux qui sont communs aux mondes rural et urbain, et de l'identité rurale qui se construit sous le regard urbain.

Le développement rural, s'il peut bénéficier de politiques publiques appropriées, repose d'abord sur les populations rurales capables de se donner une vision d'avenir et de prendre des initiatives, de dialoguer avec les populations urbaines pour identifier leurs intérêts communs. Les ruraux doivent aussi se montrer capables d'accueillir de nouvelles populations et de reconstruire leurs infrastructures sociales dans le cadre d'une gouvernance régionale repensée. Les territoires ruraux qui réussiront à s'inscrire dans une telle dynamique de développement pourront demeurer ou redevenir de véritables territoires d'avenir.



BIBLIOGRAPHIE

- BOLLMAN, Ray D.** (dir.), 1992,
Régions rurales et petites villes du Canada,
Thompson Educationnal Publishing inc.
- CARRIER, Mario et Serge CÔTÉ** (dir.), 2000,
*Gouvernance et territoires ruraux. Éléments d'un débat
sur la responsabilité du développement*,
Presses de l'Université du Québec, Québec
- CONFERENCE BOARD DU CANADA**, 2009,
*Les Communautés rurales. L'autre moteur économique
du Québec*, série « Performance et tendance
économique »
- DOUGLAS, David**, 2009,
Rural Planning and Development in Canada,
Nelson Education Publishing, Toronto
- DOLOREUX, David et Stève DIONNE**, 2007,
*Évolution d'un système d'innovation en région rurale.
Le cas de La Pocatière dans une perspective historique
(1827-2005)*,
Éd. du CRDT-GRIDEQ, Rimouski
- DUGAS, Clermont**, 1981,
Un pays de distance et de dispersion,
Presses de l'Université du Québec, Sillery
- DUPONT, David**, 2009,
*Une brève histoire de l'agriculture au Québec.
De la conquête du sol à la mondialisation*,
Éditions Fides, Montréal
- LEBLANC, Patrice** (dir.), **Bruno JEAN, Danielle LAFONTAINE,
Richard MARCEAU et alii.**, 2007,
*Le modèle et les indicateurs de suivi et d'évaluation
du dispositif du Pacte rural, Rapport 1*,
Action concertée de recherche sur le dispositif
des Pactes ruraux et leurs retombées,
Centre de recherche sur le développement territorial
(CRDT), Rimouski
- JEAN, Bruno**, 2006,
*Les études rurales québécoises entre les approches
monographiques et typologiques*,
In. *Recherches Sociographiques*, 47(3),
septembre-décembre, pp. 503-530
- JEAN, Bruno**, 1997,
Territoires d'avenir. Pour une sociologie de la ruralité,
Presses de l'Université du Québec, Québec
- JEAN, Bruno**, 2006,
*The rural communities studies in Quebec: from the
"folk society" monographic approach to the recent
revival of community as place-based rural development*,
Journal of Rural and Community Development, 1,
pp. 56-68 (on-line Journal published by Rural Development
Institute : <http://www.jrcd.ca>)
- MASSICOTTE, Guy**, 2008,
Sciences du territoire. Perspectives québécoises,
Presses de l'Université du Québec, Québec
- MINISTÈRE DES AFFAIRES MUNICIPALES, DES RÉGIONS
ET DE L'OCCUPATION DU TERRITOIRE**, 2007,
Politique nationale de la ruralité 2007-2014
([http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/regions/
ruralite/ruralite_politique.pdf](http://www.mamr.gouv.qc.ca/publications/regions/ruralite/ruralite_politique.pdf))
- PAQUETTE, Sylvain et Gérald DOMON**, 2003,
*Changing ruralities, changing landscapes: exploring
social recomposition through a multi-scale approach*,
In. *Journal of Rural Studies (Pergamon)*, 19(4), pp. 425-444.
- SIMARD, Myriam**, 2008,
*La contribution culturelle des néo-ruraux au Québec :
l'exemple de Brome-Missisquoi*,
In. *Organisations et Territoires*, numéro spécial
Nouvelle ruralité territorialisée,
Université du Québec à Chicoutimi, 17(1), hiver, pp. 79-84.
- SOLIDARITÉ RURALE DU QUÉBEC**, 2002,
*La nouvelle économie rurale. Voir et exploiter
les ressources autrement*,
collection *Études rurales*, Nicolet
- PROULX, Marc-Urbain**, 2002,
*L'économie des territoires au Québec. Aménagement,
gestion, développement*, collection *Sciences régionales*,
Presses de l'Université du Québec, Québec
- VACHON, Bernard** (dir.), 1991,
Le Québec rural dans tous ses états, textes produits dans
le cadre des *États généraux du monde rural*,
Éditions du Boréal, Montréal

SITES INTERNET

Chaire de recherche du Canada en développement rural	www.uqar.qc.ca/chrural
Centre de recherche sur le développement territorial	www.uqar.ca/crdt
Université rurale québécoise	www.uqar.qc.ca/chrural/urq
Chaire Desjardins en développement des petites collectivités	web2.uqat.ca/chairedesjardins
Fondation canadienne pour la revitalisation rurale	crf.concordia.ca
Ministère des Affaires municipales, des Régions et de l'Occupation du territoire du Québec	www.mamrot.gouv.qc.ca
Partenariat rural du Canada	www.rural.gc.ca/rural
Fédération québécoise des municipalités	www.fqm.ca
Union des municipalités du Québec	www.umq.qc.ca
Solidarité rurale du Québec	www.solidarite-rurale.qc.ca
Conseil québécois de la coopération et de la mutualité	www.coopquebec.coop
Réseau des SADC du Québec	www.reseau-sadc.qc.ca
Association des CLD du Québec	www.acldq.qc.ca

crédits photos à venir